**DOCUMENT TYPE DE PASSATION DE MARCHES**

**Document de Sélection Initiale**

**Travaux**

**Conception et Construction**

**(À utiliser avec une Demande de Propositions)**



**Janvier 2021**

Ce document est soumis au droit d’auteur.

Ce document ne peut être utilisé et reproduit qu’à des fins non commerciales. Toute utilisation commerciale, y compris, mais sans s’y limiter, la revente, la facturation de l’accès, de la redistribution ou des œuvres dérivées telles que les traductions non officielles basées sur ce document n’est pas autorisée.

**Révisions**

**Janvier 2021**

Cette version comprend des dispositions visant à tenir compte de la disqualification par la Banque des entrepreneurs pour non-respect des obligations EAS/HS. Pour les marchés dans le cadre de projets évalués comme étant à haut risque d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), le mécanisme de disqualification de la Banque sera inclus dans la demande de propositions.

**Février 2020**

L’EAS (Exploitation et Agression Sexuelles) a été remplacée par l’EAS (Exploitation et Abus Sexuels) et le HS (Harcèlement Sexuel), selon le cas.

**Avant-propos**

Le présent Document Type de Passation de Marchés (DTPM) a été préparé par la Banque mondiale pour la Sélection Initiale des Candidats à la Demande de Propositions (DP) pour la passation de marchés de Travaux (Conception et Construction).

Le Document de Sélection Initiale (DSI) doit être utilisé par l’Emprunteur avec un minimum de modifications nécessaires et acceptables pour la Banque, lorsqu’un processus de Sélection Initiale a lieu.

**Préface**

Ce DTPM reflète le Règlement de la Banque mondiale sur les *marchés publics pour les Emprunteurs du FPI,* *juillet 2016,* tel que modifié de temps à autre. Le présent DTPM s’applique à la passation de marchés de Travaux (Conception et Construction) financés par la BIRD ou des projets financés par l’IDA dont l’Accord Juridique fait référence au Règlement sur les marchés publics pour les Emprunteurs du FPI.

Ce DTPM comprend des dispositions visant à tenir compte de la disqualification par la Banque des entrepreneurs pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Pour les marchés dans le cadre de projets évalués comme étant à haut risque d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EES) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), le mécanisme de disqualification de la Banque sera inclus dans la demande de Proposition.

Il est important que, dans le cadre de la planification de la passation de marchés, le Maître d’Ouvrage évalue les avantages, les limites, les risques et les attributs potentiels de l’approche de Conception et de Construction et qu’il prenne une décision éclairée quant à savoir si l’utilisation de la conception-construction profitera au marché en question. Une attention particulière devrait être accordée à l’efficacité et à la capacité des arrangements de passation de marchés et de gestion de marché du Maître d’Ouvrage, à la réponse potentielle du marché, au temps total estimé requis par le Maître d’Ouvrage pour mener à bien le processus de passation de marchés, ainsi qu’à la capacité technique existante du Maître d’Ouvrage et à toute assistance professionnelle requise.

Certains des avantages de l’approche de Conception et de Construction comprennent ce qui suit : (i) elle réduit le délai (temps nécessaire pour embaucher un consultant en conception et pour la préparation de la conception technique) pour lancer le processus d’appel d’offres pour la passation de marchés des Travaux ; (ii) l’avantage de la responsabilité unique: la Conception et la Construction sont effectuées par l’Entrepreneur ; (ii) elle réduit les risques pour le Maître d’Ouvrage en raison d’erreurs ou d’omissions dans les documents de conception ; (iii) un potentiel de moins d’ordres de modification par le Maître d’Ouvrage découlant de révisions dans la conception du Maître d’Ouvrage ; et (iv) l’Entrepreneur peut être en mesure de produire une conception optimale à la suite, par exemple, de l’ingénierie de la valeur.

Certaines des limites par rapport à la conception par le Maître d’Ouvrage comprennent: (i) le Maître d’Ouvrage doit être en mesure d’évaluer objectivement et correctement les différences dans les solutions proposées par les Proposants, (ii) le Maître d’Ouvrage perd un certain contrôle sur le processus de conception - bien que certains éléments et normes de conception peuvent être spécifiés par le Maître d’Ouvrage - généralement l’Entrepreneur se voit accordé une certaine flexibilité dans la conception ; et iii) l’Entrepreneur est incité à conclure le marché plus rapidement et à le rendre moins coûteux, ce qui peut entraîner une réduction de la qualité des matériaux et de la fabrication.

Pour obtenir de plus amples informations sur les marchés publics dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou pour toute question concernant l’utilisation de ce DTPM, veuillez contacter :

Chief Procurement Officer

Département des normes, passation des marchés, et gestion financière (OPSPF)

The World Bank

1818 H Street, N.W.

Washington, D.C. 20433 U.S.A.

http ://www.worldbank.org

Document Type de Passation de Marchés

**Résumé**

**Avis Spécifique de Passation de Marché - Invitation à la Sélection Initiale**

Le modèle joint est l’Invitation à la Sélection Initiale. Il s’agit du modèle à utiliser par le Maître d’Ouvrage.

**Document de Sélection Initiale : Passation de Marché de Travaux** **(Conception** **et Construction)**

**PARTIE 1 – PROCÉDURES DE SÉLECTION Section I - Instructions aux Candidats (IC)**

La présente Section fournit des renseignements pour aider les Candidats à préparer et à soumettre leurs Demandes de Sélection Initiale (« Demandes »). Des informations sont également fournies sur l’ouverture et l’évaluation des Candidatures. **La section I contient des dispositions qui doivent être utilisées sans modification.**

**Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)**

Cette Section comprend des dispositions qui sont spécifiques à chaque marché et complètent la Section I, Instructions aux Candidats.

**Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale**

La présente Section précise les méthodes, les critères et les exigences à utiliser pour déterminer comment les Candidats doivent être initialement sélectionnés et invités plus tard à soumettre des Propositions.

**Section IV - Formulaires de Candidature**

Cette Section comprend la Lettre de Soumission de Candidature et d’autres formulaires qui doivent être soumis avec la Demande.

**Section V - Pays éligibles**

Cette Section contient des informations concernant les pays éligibles.

**Section VI - Fraude et corruption**

Cette Section fournit aux Candidats la référence à la politique de la Banque en matière de Fraude et de Corruption applicable au processus de Sélection Initiale.

**PARTIE 2 – EXIGENCES DU MAÎTRE D’OUVRAGE**

**Section VII – Contenu des Exigences du Maître d’Ouvrage**

Cette Section comprend une description sommaire, le calendrier de mise en œuvre et les Données sur le Site et d’autres Données sur les Travaux (Conception et Construction) relatifs à cette Sélection Initiale. Le contenu des Travaux peut également inclure un résumé des exigences environnementales et sociales (ES) (y compris les exigences relatives à l’Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS)) qui doivent être satisfaites par l’entrepreneur dans l’exécution des travaux.

**Avis Spécifique de Passation de Marchés – Document de Sélection Initiale (DSI)**

**Modèle**

**Invitation à la Sélection Initiale**

**Travaux**

**(Conception et Construction)**

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence du Maître d’Ouvrage]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du Marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où la DSI est émise]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence* pour le *prêt/crédit/don]*

**Numéro de DSI** : *[insérer le numéro de référence de la DSI indiqué dans le plan d’approvisionnement]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle la DSI* est émise sur *le marché]*

1. Le *[insérer le nom de l’Emprunteur/Bénéficiaire] [a reçu/a demandé / a l’intention de demander]* un financement de la Banque mondiale pour le coût *du [insérer le nom du projet ou du don], et a l’intention d’appliquer une partie du produit aux paiements en vertu du marché[[1]](#footnote-1) pour [insérer le titre du marché][[2]](#footnote-2).*
2. Le *[insérer le* *nom de l’agence d’exécution]* a l’intention de sélectionner initialement les Candidats pour *[insérer le numéro de marché et/ou le nom, une brève description du ou des types de* Conception et de *Construction* des T*ravaux* à fournir, y compris les *principales exigences de performance / fonctionnelles, l’emplacement, les exigences de qualification clés et d’autres informations nécessaires* pour permettre aux *Candidats*  *de décider de répondre ou non à cette invitation pour la Sélection Initiale.]* On s’attend à ce que la Demande de Propositions soit émise en *[insérer le mois et l’année].*
3. La Sélection Initiale sera effectuée selon les procédures spécifiées dans le Règlement sur les [marchés publics](http://www.worldbank.org/html/opr/procure/guidelin.html) de la Banque mondiale pour les emprunteurs du FPI *[insérer la date de l’édition du Règlement sur les marchés publics applicable conformément à l’accord juridique]* (« Règlement sur les marchés publics »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles tels que définis dans le Règlement sur les marchés publics.

4. Les Candidats éligibles intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès *du [insérer le nom de l’agence]* à l’adresse ci-dessous [*insérer l’adresse à la fin du document]* pendant les heures de bureau *[insérer les heures de bureau le cas échéant, c’est-à-dire 0900 à 1700 heures].* Un ensemble complet de documents de **Sélection Initiale** en *[insérer le nom de la langue]* peut être acheté par les Candidats intéressés sur présentation d’une demande écrite à l’adresse ci-dessous et moyennant le paiement de frais non remboursables de *[insérer le montant en monnaie locale]* ou *[insérer le montant dans la devise convertible spécifiée, c’est-à-dire en dollars américains].* Le mode de paiement sera *[insérer le mode de paiement].* Le document sera envoyé par *[insérer la procédure de livraison].*[[3]](#footnote-3)

5. Les candidatures de Sélection Initiale doivent être soumises dans des enveloppes clairement marquées et livrées à l’adresse ci-dessous à *[insérer l’heure]* le *[insérer la date]*. Les demandes tardives peuvent être rejetées.

*[Insérer le nom du bureau]*

*[Insérer le nom de l’officier et le titre]*

*[Insérer l’adresse postale et/ou l’adresse postale, le code postal,* la ville et le *pays]*

*[Insérer le numéro de téléphone, le pays et l’indicatif de la ville]*

*[Insérer le numéro de télécopieur, le code du pays et* *de la* *ville]*

*[Insérer l’adresse courriel]*

*[Insert l’adresse du site web]*

**Invitation pour**

**Sélection Initiale**

**Travaux**

**(Conception et Construction)**

*Acquisition de :*

*[insérer l’identification des Travaux*  *–*  *Conception*  *et Construction]*

**Maître d’Ouvrage :** *[insérer le nom de l’agence du Maître d’Ouvrage]*

**Projet :** *[insérer le nom du projet]*

**Titre du marché :** *[insérer le nom du marché]*

**Pays :** *[insérer le pays où la DSI est émise]*

**N° de prêt /N° de crédit / N° de don :** *[insérer le numéro de référence pour le prêt/crédit/don]*

**Numéro de DSI :** *[insérer le numéro de référence de la DSI mentionné dans le plan de passation de marchés]*

**Émis le :** *[insérer la date à laquelle la DSI est émise* sur le marché]

**(Ce document de sélection initiale est destiné à être utilisé dans le cas d’un processus de demande de Propositions)**

Document Type de Passation de Marché

**Table des matières**

[PARTIE 1 – Procédures de Sélection Initiale 1](#_Toc87022294)

[Section I - Instructions aux Candidats 2](#_Toc87022295)

[Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) 17](#_Toc87022296)

[Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale 21](#_Toc87022297)

[Section IV - Formulaires de Candidature 34](#_Toc87022298)

[Section V. Pays éligibles 54](#_Toc87022299)

[Section VI. Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption 55](#_Toc87022300)

[PARTIE 2 - Spécifications des Travaux 57](#_Toc87022301)

PARTIE 1 – Procédures de Sélection Initiale

Section I - Instructions aux Candidats

**Contenu**

[A. Généralités 3](#_Toc87004983)

[1. Champ d’application 3](#_Toc87004984)

[2. Source des Fonds 3](#_Toc87004985)

[3. Fraude et Corruption 3](#_Toc87004986)

[4. Candidats Eligibles 4](#_Toc87004987)

[5. Éligibilité 5](#_Toc87004988)

[B. Contenu du Document de Sélection Initiale 6](#_Toc87004989)

[6. Sections du Document de Sélection Initiale 6](#_Toc87004990)

[7. Clarification du Document de Sélection Initiale et de la réunion préalable à la Candidature 6](#_Toc87004991)

[8. Modification du Document de Sélection Initiale 7](#_Toc87004992)

[C. Préparation des Candidatures 7](#_Toc87004993)

[9. Coût des Candidatures 7](#_Toc87004994)

[10. Langue de la Candidature 7](#_Toc87004995)

[11. Documents comprenant la Candidature 7](#_Toc87004996)

[12. Lettre de Soumission de Candidature 8](#_Toc87004997)

[13. Documents établissant l’éligibilité du Candidat 8](#_Toc87004998)

[14. Documents établissant les Qualifications du Candidat 8](#_Toc87004999)

[15. Signature de la Candidature et nombre de Copies 8](#_Toc87005000)

[D. Soumission des Candidatures 9](#_Toc87005001)

[16. Cachetage et Marquage des Candidatures 9](#_Toc87005002)

[17. Date limite de Soumission des Candidatures 9](#_Toc87005003)

[18. Demandes tardives 9](#_Toc87005004)

[19. Ouverture des Candidatures 9](#_Toc87005005)

[E. Procédures d’Evaluation des Candidatures 9](#_Toc87005006)

[20. Confidentialité 9](#_Toc87005007)

[21. Clarification des Candidatures 10](#_Toc87005008)

[22. Conformité des Candidatures 10](#_Toc87005009)

[23. Marge de Préférence 10](#_Toc87005010)

[24. Sous-traitants 10](#_Toc87005011)

[F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats 10](#_Toc87005012)

[25. Évaluation des Candidatures 10](#_Toc87005013)

[26. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats 13](#_Toc87005014)

[27. Sélection Initiale des Candidats 13](#_Toc87005015)

[28. Notification de la Sélection Initiale 14](#_Toc87005016)

[29. Demande de Propositions 14](#_Toc87005017)

[30. Changements dans les Qualifications des Candidats 15](#_Toc87005018)

[31. Plainte Relative à la Passation de Marché 15](#_Toc87005019)

Section I - Instructions aux Candidats (IC)

1. Généralités

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Champ d’application
 | * 1. Dans le cadre de l’invitation à la Sélection Initiale indiquée à la section II, Données Particulières de Sélection Initiale **(DPSI),** le Maître d’Ouvrage, tel que défini **dans les DPSI,** délivre le présent document de Sélection Initiale (« Document de Sélection Initiale ») aux candidats potentiels (« Candidats ») intéressés à soumettre des candidatures (« Candidatures ») de Sélection Initiale afin de soumettre des Propositions pour la Conception et la Construction des Travaux décrits à la Section VII, Contenu des Exigences du Maître d’Ouvrage. Dans le cas où les propositions pour la Conception et la Construction des Travaux sont sollicitées en vue de marchés individuels (c’est-à-dire la procédure de tranche et de package), celles-ci sont répertoriées **dans les DPSI.** Le nombre de Demande de Propositions (DP) correspondant à cette Sélection Initiale est également fourni dans **les DPSI.**
 |
| 1. Source des Fonds
 | * 1. L’Emprunteur ou le Bénéficiaire (ci-après dénommé « Emprunteur ») indiqué **dans les DPSI** a demandé ou reçu un financement (ci-après dénommé « fonds ») de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ou de l’Association Internationale de Développement (ci-après dénommée « la Banque ») d’un montant spécifié dans les **DPSI**, pour le coût du projet nommé dans **les DPSI.** L’Emprunteur a l’intention d’utiliser une partie des fonds aux paiements admissibles en vertu du ou des marchés découlant du processus de Demande de Propositions (DP) pour lequel cette Sélection Initiale est effectuée.
	2. Le paiement par la Banque ne sera effectué qu’à la demande de l’Emprunteur et après approbation de la Banque, et sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions de l’Accord de Prêt (ou autre financement). L’Accord de prêt (ou autre financement) interdit le retrait du compte de prêt (ou de crédit) aux fins de tout paiement à des personnes ou entités, ou pour toute importation de biens, d’équipements, d’installations ou de matériaux, ou de services si ce paiement ou cette importation, à la connaissance de la Banque, est interdite par une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies prise en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l’Emprunteur ne peut tirer des droits de l’accord de prêt (ou d’autre financement) ou avoir une réclamation sur le produit du prêt (ou du crédit).
 |
| 1. Fraude et Corruption
 | * 1. La Banque exige la conformité aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la Corruption et à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu’énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, comme indiqué à la Section VI, Fraude et corruption.
	2. En outre, conformément à cette politique, les Candidats autorisent et obligent leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, à permettre à la Banque d’inspecter tous les comptes, registres et autres documents relatifs à tout processus de Préqualification, processus de Sélection Initiale, soumission d’Offres (en cas de préqualification), soumission de Proposition (en cas de Sélection Initiale) et l’exécution du marché (en cas d’attribution), et de les faire auditer par des commissaires aux comptes nommés par la Banque.
 |
| 1. Candidats Eligibles
 | * 1. Les Candidats doivent satisfaire aux critères d’éligibilité énoncés dans la présente Instruction et dans les IC 5.1.
	2. Un Candidat peut être une entreprise qui est une entité privée, une entreprise ou une institution d’État conformément aux IC 4.9 - ou toute combinaison de ces entités sous la forme d’un groupement d’entreprises (« GE ») en vertu d’un accord existant ou avec l’intention de conclure un tel accord appuyé par une lettre d’intention. Dans le cas d’un GE, tous les membres sont solidairement responsables de l’exécution de l’ensemble du contrat conformément aux termes du Marché. Le GE doit désigner un représentant autorisé qui aura le pouvoir de mener toutes les activités pour et au nom de tous les membres du GE au cours du processus de Sélection Initiale, du processus de Demande de Propositions (dans le cas où le GE soumet une Proposition) et pendant l’exécution du marché (dans le cas où le GE se voit attribuer le marché). Sauf indication contraire **dans les DPSI**,il n’y a pas de limite au nombre de membres d’un GE.
	3. Une entreprise n’est pas autorisée à participer à la sélection initiale pour le même marché à la fois en tant qu’entreprise individuelle et en tant que partie d’un GE ou en tant que sous-traitant. Toutefois, une entreprise peut participer en tant que sous-traitant à plus d’une Candidature, mais uniquement en qualité de sous-traitant. Les demandes soumises en violation de cette procédure seront rejetées
	4. Une entreprise et l’une quelconque de ses sociétés affiliées (qui contrôlent directement ou indirectement, sont contrôlées par cette entreprise ou sont sous contrôle commun avec cette entreprise) ne sont pas autorisées à soumettre plus d’une Candidature de sélection initiale pour le même marché, que ce soit individuellement, en tant que GE ou en tant que sous-traitant entre elles. Les Candidatures soumises en violation de cette procédure seront rejetées.
	5. Un Candidat peut avoir la nationalité de n’importe quel pays, sous réserve des restrictions prévues aux DPIS 5.1. Un Candidat est réputé avoir la nationalité d’un pays s’il est constitué, incorporé ou enregistré et opère conformément aux dispositions des lois de ce pays, comme en témoignent ses statuts constitutifs (ou documents équivalents de constitution ou d’association) et ses documents d’enregistrement, selon le cas. Ce critère s’applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants ou fournisseurs spécialisés proposés pour toute partie du Marché, y compris les Services connexes.
	6. Les Candidats et les sous-traitants spécialisés ou fournisseurs proposés pour toute partie du Marché, y compris les services connexes (aux fins de la présente IP 4.6, ci-après dénommés « Candidats ») ne doivent pas être en conflit d’intérêts. Les Candidats seront considérés comme ayant un conflit d’intérêts, s’ils ont, ou l’un de leurs affiliés, participé en tant que consultant à la préparation des Exigences du Maître d’Ouvrage (autre que la conception à réaliser dans le cadre de ce Marché de Conception et de Construction de Travaux) ou ont été embauchés ou proposés d’être embauchés par le Maître d’Ouvrage ou l’Emprunteur en tant qu’ingénieur pour la mise en œuvre contractuelle de la Conception et de la Construction des Travaux qui font l’objet de la présente Sélection initiale. De plus, les Candidats peuvent être considérés comme ayant un conflit d’intérêts s’ils ont une relation d’affaires ou familiale étroite avec un personnel professionnel de l’Emprunteur (ou de l’agence d’exécution du projet, ou d’un bénéficiaire d’une partie du prêt) qui: (i) sont directement ou indirectement impliqués dans la préparation du Document de Sélection Initiale ou du Document de Demande de Propositions (DP) ou des spécifications du Marché, et/ou le processus d’évaluation de la Proposition de ce Marché; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce Marché, à moins que le conflit découlant de cette relation n’ait été résolu d’une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de passation de marché et de l’exécution du Marché.
	7. Un Candidat qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives anticorruption de la Banque, et conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur telles qu’énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel que décrit à la Section VI, paragraphe 2.2 (d) ne peut être préqualifié, initialement sélectionné pour, soumissionner, proposer ou se voir attribuer un marché financé par la Banque ou bénéficier d’un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant la période que la Banque aura déterminée.
	8. La liste des entreprises et des particuliers radiés est disponible comme spécifié **dans les DPSI.**
	9. Les Candidats qui sont des entreprises ou des institutions publiques dans le pays du Maître d’Ouvrage peuvent être éligibles pour être initialement sélectionnés, concourir et se voir attribuer un ou plusieurs marchés uniquement s’ils peuvent établir, d’une manière acceptable pour la Banque, qu’ils : (i) sont juridiquement et financièrement autonomes ; (ii) opèrent en vertu du droit commercial ; et (iii) ne sont pas sous la supervision du Maître d’Ouvrage.
	10. Un Candidat ne doit pas être suspendu par le Maître d’Ouvrage de soumissionner ou de soumettre des propositions à la suite de l’exécution d’une déclaration de garantie de Soumission ou de Proposition.
	11. Le Candidat doit fournir les preuves documentaires d’éligibilité satisfaisantes pour le Maître d’Ouvrage, comme le Maître d’Ouvrage doit raisonnablement le demander.
	12. Une entreprise qui fait l’objet d’une sanction d’exclusion de la part de l’Emprunteur d’obtenir un marché est admissible à participer à cette passation de marché, à moins que la Banque, à la demande de l’Emprunteur, ne soit convaincue que l’annulation :

a) se rapporte à la fraude ou à la corruption ; et b) a suivi une procédure judiciaire ou administrative qui a permis à l’entreprise d’assurer une procédure régulière adéquate.  |
| 1. Éligibilité
 | * 1. Les entreprises et les particuliers peuvent ne pas être éligibles s’ils sont ressortissants de pays inéligibles comme indiqué à la section V. Les pays, personnes ou entités ne sont pas éligibles si : (a) en raison de la loi ou de la réglementation officielle, le pays de l’Emprunteur interdit les relations commerciales avec ce pays, à condition que la Banque soit convaincue que cette exclusion n’empêche pas une concurrence effective pour la fourniture de biens ou la passation de marchés de travaux ou de services requis; ou (b) par un acte de conformité à une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies prise en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l’Emprunteur interdit toute importation de biens ou la passation de marchés de travaux ou de services en provenance de ce pays, ou tout paiement à tout pays, personne ou entité dans ce pays. Lorsque la Conception et la Construction des Travaux sont mises en œuvre au-delà des frontières juridictionnelles (et que plus d’un pays est un Emprunteur et participe à la passation des marchés), l’exclusion d’une entreprise ou d’une personne sur la base de l’IC 5.1 (a) ci-dessus par tout pays peut être appliquée à ce marché dans d’autres pays concernés, si la Banque et les Emprunteurs impliqués dans le marché en conviennent.
 |
| 1. Contenu du Document de Sélection Initiale
 |
| 1. Sections du Document de Sélection Initiale
 | * 1. Le présent Document de Sélection Initiale comprend les parties 1 et 2 qui comprennent toutes les sections indiquées ci-dessous et qui doivent être lues conjointement avec tout addenda publié conformément à l’IC 8.

 **PARTIE 1 Procédures de sélection initiales*** Section I - Instructions aux Candidats (IC)
* Section II – Données Particulières de la Sélection Initiale (DPSI)
* Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale
* Section IV - Formulaires de Candidature
* Section V – Pays éligibles
* Section VI – Fraude et Corruption

**PARTIE 2 Exigences du Maître d’Ouvrage*** Section VII - Portée des Exigences du Maître d’Ouvrage
	1. À moins qu’ils ne soient obtenus directement du Maître d’Ouvrage, le Maître d’Ouvrage n’accepte aucune responsabilité quant à l’exhaustivité du document, des réponses aux demandes de clarification, du procès-verbal de la réunion préalable à la demande (le cas échéant) ou des addendas au document de Sélection Initiale conformément aux IC 8. En cas de divergence, les documents délivrés directement par le Maître d’Ouvrage prévaudront.
	2. Le Candidat est tenu d’examiner toutes les instructions, formulaires et termes du Document de Sélection Initiale et de fournir avec sa Candidature tous les renseignements ou documents requis par le Document de Sélection Initiale.
 |
| 1. Clarification du Document de Sélection Initiale et de la réunion préalable à la Candidature
 | * 1. Un Candidat qui a besoin d’une clarification du Document de Sélection Initiale doit contacter le Maître d’Ouvrage par écrit à l’adresse du Maître d’Ouvrage indiquée dans les **DPSI**. Le Maître d’Ouvrage répondra par écrit à toute demande d’éclaircissements à condition que cette demande soit reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de soumission des candidatures. Le Maître d’Ouvrage doit transmettre une copie de sa réponse à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Document de Sélection Initiale directement du Maître d’Ouvrage, y compris une description de la demande, mais sans en identifier la source. Si cela est indiqué dans les **DPSI**, le Maître d’Ouvrage doit également publier rapidement sa réponse sur la page Web identifiée dans les **DPSI**. Si le Maître d’Ouvrage juge nécessaire de modifier le Document de Sélection Initiale à la suite d’une clarification, il doit le faire en suivant la procédure prévue par les IC 8 et conformément aux dispositions des IC 17.2.
	2. S’il est indiqué **dans les DPSI**, le représentant désigné du Candidat est invité, aux frais du Candidat, à assister à une réunion préalable à la demande au lieu, à la date et à l’heure mentionnés dans **les DPSI**. Au cours de cette réunion préalable à la Candidature, les Candidats potentiels peuvent demander des éclaircissements sur les exigences du projet, les critères de qualification ou tout autre aspect du Document de Sélection Initiale.
	3. Les procès-verbaux de la réunion préalable à la Candidature, le cas échéant, y compris le texte des questions posées par les Candidats, y compris celles posées pendant la réunion (sans identifier la source) et les réponses données, ainsi que toutes les réponses préparées après la réunion seront transmis rapidement à tous les Candidats potentiels qui ont obtenu le Document de Sélection Initiale. Toute modification du Document de Sélection Initiale qui pourrait devenir nécessaire à la suite de la réunion préalable à la Candidature doit être effectuée par le Maître d’Ouvrage exclusivement au moyen d’un addenda conformément aux IC 8. La non-participation à la réunion préalable à la demande ne sera pas un motif de disqualification d’un Candidat.
 |
| 1. Modification du Document de Sélection Initiale
 | * 1. À tout moment avant la date limite de soumission des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut modifier le Document de Sélection Initiale en publiant un addenda.
	2. Tout addenda émis doit faire partie du Document de Sélection Initiale et doit être communiqué par écrit à tous les candidats qui ont obtenu le Document de Sélection Initiale du Maître d’Ouvrage. Le Maître d’Ouvrage doit publier rapidement l’Addenda sur la page Web du Maître d’Ouvrage identifiée dans **les DPSI.**
	3. Afin de donner aux Candidats un délai raisonnable pour tenir compte d’un Addenda lors de la préparation de leurs Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger la date limite de soumission des Candidatures conformément aux IC 17.2.
 |
| 1. Préparation des Candidatures
 |
| 1. Coût des Candidatures
 | * 1. Le Candidat doit supporter tous les frais associés à la préparation et à la présentation de sa Candidature. Le Maître d’Ouvrage ne sera en aucun cas responsable de ces coûts, quel que soit le déroulement ou le résultat du processus de Sélection Initiale.
 |
| 1. Langue de la Candidature
 | * 1. La Candidature ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à la Sélection Initiale échangés par le Candidat et le Maître d’Ouvrage, doivent être rédigés dans la langue spécifiée **dans les DPSI**. Les pièces justificatives et la documentation imprimée qui font partie de la Candidature peuvent être dans une autre langue, à condition qu’elles soient accompagnées d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée dans **les DPSI**,auquel cas, aux fins de l’interprétation de la Demande, la traduction doit prévaloir.
 |
| 1. Documents comprenant la Candidature
 | * 1. La Candidature doit comprendre les éléments suivants :

a) **Lettre de soumission de la Candidature**, conformément aux IC 12.1;b) **Eligibilité** : preuve documentaire établissant l’éligibilité du Candidat, conformément aux IC 13.1;c) **Qualifications :** preuves documentaires établissant les qualifications du Candidat, conformément aux IC 14; etd) tout autre document requis tel que spécifié **dans les DPSI**.* 1. Le Candidat doit fournir des informations sur les commissions et les avantages, le cas échéant, payés ou à payer aux agents ou à toute autre partie relative à la présente Candidature.
 |
| 1. Lettre de Soumission de Candidature
 | * 1. Le Candidat doit remplir une Lettre de Soumission de Candidature comme indiqué à la section IV, Formulaires de Candidature. Cette Lettre doit être remplie sans modification de son format.
 |
| 1. Documents établissant l’éligibilité du Candidat
 | * 1. Pour établir son éligibilité conformément aux IC 4, le Candidat doit remplir les déclarations d’éligibilité dans la Lettre de Soumission de Candidature et les formulaires ELI (éligibilité) 1.1 et 1.2, inclus dans la section IV, Formulaires de Candidature.
 |
| 1. Documents établissant les Qualifications du Candidat
 | * 1. Afin d’établir ses qualifications pour exécuter le(s) marché(s) conformément à la section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale, le Candidat doit fournir les informations demandées dans les fiches d’information correspondantes incluses dans la section IV, Formulaires de Candidature.
	2. Chaque fois qu’un formulaire de Candidature exige qu’un Candidat indique un montant en termes monétaires, les Candidats doivent indiquer l’équivalent en USD en utilisant le taux de change déterminé comme suit:
1. pour le chiffre d’affaires de la construction ou les données financières requises pour chaque année – le taux de change en vigueur le dernier jour de l’année civile concernée (au cours de laquelle les montants de cette année doivent être convertis); et
2. valeur d’un marché unique – le taux de change en vigueur à la date du marché.

Les taux de change sont prélevés sur la source accessible au public identifiée **dans les DPSI**. Toute erreur dans la détermination des taux de change dans l’Application peut être corrigée par le Maître d’Ouvrage.  |
| 1. Signature de la Candidature et nombre de Copies
 | * 1. Le Candidat doit préparer un original des documents comprenant la Candidature tel que décrit dans les IC 11 et le marquer clairement « ORIGINAL ». L’original de la Candidature doit être dactylographié ou écrit à l’encre indélébile et doit être signé par une personne dûment autorisée à signer au nom du Candidat. Dans le cas où le Candidat est un GE, la demande doit être signée par un représentant autorisé du GE au nom du GE et de manière à être juridiquement contraignante pour tous les membres, comme en témoigne une procuration signée par leurs signataires légalement autorisés.
	2. Le Candidat doit soumettre des copies de la Candidature originale signée, au numéro spécifié **dans les DPIS**,et les marquer clairement « COPIE ». En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original prévaudra.
 |
| 1. Soumission des Candidatures
 |
| 1. Cachetage et Marquage des Candidatures
 | * 1. Le Candidat doit joindre l’original et les copies de la Candidature dans une enveloppe scellée qui doit :

a) porter le nom et l’adresse du Candidat ;b) être adressée au Maître d’Ouvrage, conformément aux IC 17.1 ;c) porter l’identification spécifique de ce processus de Sélection Initiale indiquée dans **les DPSI** **1.1**.* 1. Le Maître d’Ouvrage n’acceptera aucune responsabilité pour ne pas traiter toute enveloppe qui n’a pas été identifiée comme requis dans les IC 16.1 ci-dessus.
 |
| 1. Date limite de Soumission des Candidatures
 | * 1. Les Candidats peuvent soumettre leurs demandes par la poste ou de la main à la main. Les Candidatures doivent être reçues par le Maître d’Ouvrage à l’adresse et au plus tard à la date limite indiquée **dans les DPSI**. Lorsque cela est spécifié dans **les DPSI**,les Candidats ont la possibilité de soumettre leurs Candidatures par voie électronique, conformément aux procédures de soumission de Candidatures électroniques spécifiées **dans** **les DPSI**.
	2. Le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, prolonger le délai de soumission des Candidatures en modifiant le Document de Sélection Initiale conformément aux IC 8, auquel cas tous les droits et obligations du Maître d’Ouvrage et des Candidats sous réserve du délai précédent seront par la suite soumis au délai prolongé.
 |
| 1. Demandes tardives
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter les Candidatures reçues après la date limite de soumission des Candidatures, sauf indication contraire **dans les DPSI**.
 |
| 1. Ouverture des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage doit ouvrir toutes les Candidatures à la date, à l’heure et au lieu spécifiés **dans les DPSI.** Les demandes tardives doivent être traitées conformément aux IC 18.1.
	2. Les Candidatures soumises par voie électronique (si elles sont autorisées en vertu des IC 17.1) doivent être ouvertes conformément aux procédures spécifiées **dans les DPSI**.
	3. Le Maître d’Ouvrage doit préparer un procès-verbal d’ouverture des Candidatures pour inclure, au minimum, le nom des Candidats. Une copie du procès-verbal doit être distribuée à tous les Candidats.
 |
| 1. Procédures d’Evaluation des Candidatures
 |
| 1. Confidentialité
 | * 1. Les informations relatives aux Candidatures, à leur évaluation et aux résultats de la Sélection Initiale ne doivent pas être divulguées aux Candidats ou à toute autre personne non officiellement concernée par le processus de Sélection Initiale tant que les résultats de la Sélection Initiale n’ont pas été notifiés à tous les Candidats conformément aux IC 28.
	2. À partir de la date limite de soumission des Candidatures jusqu’au moment de la notification des résultats de la Sélection Initiale conformément aux IC 28, tout Candidat qui souhaite communiquer avec le Maître d’Ouvrage sur toute question liée au processus de Sélection Initiale ne peut le faire que par écrit.
 |
| 1. Clarification des Candidatures
 | * 1. Pour faciliter l’évaluation des Candidatures, le Maître d’Ouvrage peut, à sa discrétion, demander à un Candidat une clarification (y compris les documents manquants) de sa Candidature, à soumettre dans un délai raisonnable indiqué. Toute demande d’éclaircissements de la part du Maître d’Ouvrage et toutes les clarifications du Candidat doivent être par écrit.
	2. Si un Candidat ne fournit pas les éclaircissements et/ou les documents demandés à la date et à l’heure fixées dans la demande de clarification du Maître d’Ouvrage, sa demande sera évaluée en fonction des renseignements et des documents disponibles au moment de l’évaluation de la Candidature.
 |
| 1. Conformité des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage peut rejeter toute Candidature qui ne répond pas aux exigences du Document de Sélection Initiale. Si les renseignements fournis par le Candidat sont incomplets ou nécessitent des éclaircissements conformément aux IC 21.1, et que le Candidat ne fournit pas de clarification satisfaisante et/ou des renseignements manquants, cela peut entraîner la disqualification du Candidat.
 |
| 1. Marge de Préférence
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les DPSI**, une préférence pour les Proposants nationaux ne s’applique pas dans le processus d’appel d’offres résultant de cette sélection initiale.[[4]](#footnote-4)
 |
| 1. Sous-traitants
 | * 1. Sauf indication contraire **dans les** **DPSI,** le Maître d’Ouvragen’a pas l’intention d’exécuter des éléments spécifiques de la Conception et de la Construction des Travaux par des sous-traitants sélectionnés à l’avance par le Maître d’Ouvrage (appelés « Sous-traitants désignés **»).**
	2. Le Candidat ne doit pas proposer de sous-traiter l’intégralité du marché. Le Candidat peut proposer des sous-traitants pour certaines parties spécialisées du marché. Les candidats qui envisagent de faire appel à ces sous-traitants spécialisés doivent préciser, dans la Lettre de Soumission de la Candidature, les parties du marché qu’il se propose de sous-traiter ainsi que les détails des sous-traitants proposés, y compris leur qualification et leur expérience.
 |
| 1. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats
 |
| 1. Évaluation des Candidatures
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage doit utiliser les facteurs, méthodes, critères et exigences définis à la section III, Critères et Exigences de Sélection Initiale et les DPSI pour évaluer les qualifications des Candidats, et aucun autre facteur, méthode, critère ou exigence ne doit être utilisé. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit de renoncer à des écarts mineurs par rapport aux critères de qualification s’ils n’affectent pas de manière importante la capacité technique et les ressources financières d’un Candidat pour exécuter le Marché.
	2. Les Sous-traitants proposés par le Candidat doivent être pleinement qualifiés pour leurs parts dans le marché. Les qualifications du sous-traitant ne doivent pas être utilisées par le Candidat pour se qualifier pour le marché à moins que le Candidat ne les désigne comme sous-traitants spécialisés, auquel cas, les qualifications du sous-traitant spécialisé proposées par le demandeur peuvent être ajoutées aux qualifications du Candidat aux fins de l’évaluation, si spécifié dans les DPSI.
	3. En cas de marchés multiples, les Candidats doivent indiquer dans leurs Candidatures le marché individuel ou la combinaison de marchés qui les intéresse. Le Maître d’Ouvrage doit d’abord sélectionner chaque Candidat pour la combinaison maximale de marchés pour lesquels le Candidat a ainsi manifesté son intérêt et pour lesquels le Candidat répond aux exigences globales appropriées spécifiées à la section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale.
	4. Toutefois, en ce qui concerne l’expérience spécifique au titre de la section III (Critères et Exigences de Qualification), 4.2, le Maître d’Ouvrage sélectionnera une ou plusieurs des options identifiées ci-dessous :

**N** est le nombre minimum de marchés**V** est la valeur minimale d’un seul marché.**(a) Sélection Initiale** **pour un Marché** :Option 1: (i) N marchés, chacun de valeur minimale V; **Ou** Option 2: (i) N marchés, chacun de valeur minimale V,  **Ou**(ii) Inférieur ou égal à N marchés, chacun de valeur minimale V, mais avec une valeur totale de tous les contrats égale ou supérieure à N x V**(b) Sélection initiale** **pour les marchés multiples**Option 1: (i) Les exigences minimales pour le(s) marché(s) combiné(s) sont les exigences globales pour chaque marché pour lequel le Candidat a demandé comme suit, et N1, N2, N3, etc. doivent être des marchés différents : **Lot 1 :** N1 Marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2 :** N2 Marchés, chacun de valeur minimale V2; **Lot 3:** N3 Marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc.**Ou**Option 2:(i) Les exigences minimales pour le(s) marché(s) combiné(s) sont les exigences globales pour chaque contrat pour lequel le demandeur a demandé comme suit, et N1, N2, N3, etc. sont des marchés différents: **Lot 1** : N1 Marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2** : N2 Marchés, chacun de valeur minimale V2 ;**Lot 3** : N3 Marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc.,**Ou**ii) **Lot 1 :** N1 Marchés, chacun de valeur minimale V1; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N1, chacun de valeur minimale V1, mais avec une valeur totale de tous les contrats égale ou supérieure à N1 x V1**Lot 2 :** N2 Marchés, chacun de valeur minimale V2; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N2, chacun de valeur minimale V2, mais avec une valeur totale de tous les contrats égale ou supérieure à N2 x V2**Lot 3 :** N3 Marchés, chacun de valeur minimale V3; ou nombre de marchés inférieurs ou égaux à N3, chacun de valeur minimale V3, mais avec une valeur totale de tous les contrats égale ou supérieure à N3 x V3 ----, etc.**Ou**Option 3 : (i) Les exigences minimales pour les marchés combinés sont les exigences globales pour chaque contrat pour lequel le Candidat a demandé comme suit, et N1, N2, N3, etc. sont des marchés différents :**Lot 1 :** N1 Marchés, chacun de valeur minimale V1 ;**Lot 2 :** N2 Marchés, chacun de valeur minimale V2; **Lot 3 :** N3 Marchés, chacun de valeur minimale V3; ----etc., **Ou**ii) **Lot 1 :** N1 Marchés, chacun de valeur minimale V1; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N1, chacun de valeur minimale V1, mais avec une valeur totale de tous les marchés égale ou supérieure à N1 x V1**Lot 2 :** N2 Marchés, chacun de valeur minimale V2; ou nombre de marchés inférieur ou égal à N2, chacun de valeur minimale V2, mais avec une valeur totale de tous les marchés égale ou supérieure à N2 x V2**Lot 3 :** N3 Marchés, chacun de valeur minimale V3; ou nombre de marchés inférieurs ou égaux à N3, chacun de valeur minimale V3, mais avec une valeur totale de tous les marchés égale ou supérieure à N3 x V3 ----etc., **Ou**(iii) Sous réserve de la conformité au point (ii) ci-dessus en ce qui concerne la valeur minimale d’un seul marché pour chaque lot, le nombre total de marchés est égal ou inférieur à N1 + N2 + N3 +--, mais la valeur totale de tous ces marchés est égale ou supérieure à N1 x V1 + N2 x V2 + N3 x V3 + ---.* 1. Seules les qualifications du Candidat doivent être prises en compte. Les qualifications d’autres entreprises, y compris les filiales, les entités mères, les sociétés affiliées, les sous-traitants (autres que les sous-traitants spécialisés conformément aux IC 25.2 ci-dessus) ou toute autre entreprise différente du Candidat ne seront pas prises en compte.
 |
| 1. Droit du Maître d’Ouvrage d’accepter ou de rejeter les Candidats
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute Candidature, et d’annuler le processus de Sélection Initiale et de rejeter tous les Candidats à tout moment, sans pour cette part encourir aucune responsabilité envers les Candidats.
 |
| 1. Sélection Initiale des Candidats
 | * 1. La nombre de Candidats que le Maître d’Ouvrage peut sélectionner initialement (x = nombre minimum, y = nombre maximum) est spécifiée **dans les DPSI**.
	2. La Sélection Initiale des Candidats comporte plusieurs étapes, comme suit :
1. **Étape 1 - Tableau 1 Évaluation :** La première étape de la Sélection Initiale comprend l’évaluation par rapport aux méthodes, critères et exigences décrits à la section III, tableau 1 : Critères et Exigences de Qualification ;
2. **Étape 2 – Rejet :** Les Candidats qui ne satisfont pas substantiellement aux critères et exigences de qualification du tableau 1 : Critères et Exigences de Qualification -- ne seront pas évalués plus avant et seront éliminés du processus de Sélection Initiale ;
3. **Étape 3 - Longue liste** : Les Candidats qui répondent en grande partie aux critères et exigences de qualification du tableau 1 : Les Critères et Exigences de Qualification -- seront retenus dans une longue liste et évalués plus avant ;
4. **Étape 4** **-** Selon le nombre de Candidats qui sont inscrits sur la longue liste, l’une des options suivantes s’appliquera :

**Option 1 : Tous sont Initialement Sélectionnés** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ≤**x**, tous les Candidats figurant sur une liste longue sont initialement sélectionnés. Dans ce scénario, il n’est pas nécessaire d’évaluer ces Candidats inscrits sur une longue liste par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés ;**Option 2 : Les candidats sont évalués à l’aide du tableau 2 Évaluation** : Lorsque le nombre de candidats figurant sur la liste longue est ˃ **x**, le Maître d’Ouvrage doit évaluer tous les Candidats inscrits sur la longue liste par rapport au Tableau 2 : Critères et Exigences notés. Cette méthode d’évaluation consiste à noter chaque Candidature par rapport à des critères notés à l’aide de la méthodologie de notation décrite ;1. **Étape 5 - Classement des Candidats** : Les scores totaux, à partir de cette étape de l’évaluation de la Sélection Initiale, pour chaque Candidat figurant sur la liste longue sont comparés, et les Candidats sont classés en allant du score total le plus élevé au score total le plus bas ;
2. **Étape 6 - Sélection Initiale jusqu’à x** : Conformément aux valeurs sélectionnées par le Maître d’Ouvrage pour **x** et **y, le** Maître d’Ouvrage sélectionne initialement les Candidats qui sont classés à partir du score le plus élevé, aux Candidats classés **x**;
3. **Étape 7 –** **Rejeter** les **Candidats y+1** : Lorsque le nombre de Candidats de la longue liste est **˃y**, le Maître d’Ouvrage rejette toutes les Candidatures classées plus haut que **y**,c’est-à-dire classées comme **y + 1, y + 2, y + 3**, etc. ;
4. **Étape 8 - Facultatif, à la discrétion du Maître d’Ouvrage** : Les Candidats qui sont classés au-dessus de **x,** jusqu’à, et y compris **y**, ne sont normalement pas sélectionnés initialement. Toutefois, le classés peut, à sa seule discrétion, si cela se justifie, sélectionner initialement un ou plusieurs Candidat(s) supplémentaire(s) parmi ceux qui sont classés **x + 1**, jusqu’à **y** compris. Cette Sélection Initiale suivra l’ordre de classement (c’est-à-dire que le Maître d’Ouvrage ne peut pas sélectionner initialement **x + 2**, sans sélectionner initialement **x + 1**).
 |
| 1. Notification de la Sélection Initiale
 | * 1. Le Maître d’Ouvrage doit aviser par écrit tous les Candidats initialement sélectionnés qu’ils ont été sélectionnés initialement. En fournissant cette notification, le Maître d’Ouvrage doit inclure les noms de tous les candidats qui ont été initialement sélectionnés.
	2. Le Maître d’Ouvrage doit aviser séparément tous les autres candidats qui n’ont pas été sélectionnés initialement et qui ont été éliminés du processus. Tout Candidat qui a été éliminé du processus à ce stade peut demander, par écrit, les motifs pour lesquels il a été éliminé.
 |
| 1. Demande de Propositions
 | * 1. Dans les plus rapides délais après la notification des résultats de la Sélection Initiale, le Maître d’Ouvrage doit inviter les Candidats initialement sélectionnées à soumettre des Propositions.
	2. Les Proposants peuvent être tenus de fournir une Garantie de Proposition ou une Déclaration de Garantie de Proposition acceptable pour le Maître d’Ouvrage sous la forme et un montant à spécifier dans le document de demande de propositions.
	3. Le Proposant retenu doit fournir une Garantie de Bonne Exécution telle que spécifiée dans le document de demande de propositions.
	4. Le cas échéant, le Proposant retenu peut également être tenu de fournir une Garantie de Performance Environnementale et Sociale (ES) distincte.
	5. Les Proposants sont tenus de fournir un Code de Conduite qui s’appliquera à leur personnel et à celui de leurs sous-traitants et qui comprend les exigences minimales spécifiées dans le document de demande de propositions.
	6. Si le document de demande de propositions l’exige, le Proposant retenu doit fournir des renseignements supplémentaires sur sa propriété effective à l’aide du formulaire de divulgation de la propriété effective inclus dans le document demande de propositions.
	7. Si spécifié dans le DPSI, le Maître d’Ouvrage a l’intention d’exiger des Proposants qu’ils soumettent une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS), en utilisant le formulaire de Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS) inclus dans les documents de la DP.
	8. Avant l’attribution du Marché, le Maître d’Ouvrage vérifiera que le Proposant retenu (y compris chaque membre d’un GE) n’est pas disqualifié par la Banque en raison du non-respect des obligations contractuelles de prévention et de réponse EAS/ HS. Le Maître d’Ouvrage effectuera la même vérification pour chaque sous-traitant proposé par le Proposant retenu. Si un sous-traitant proposé ne répond pas à l’exigence, le Maître d’Ouvrage exigera du Proposant qu’il propose un sous-traitant de remplacement
 |
| 1. Changements dans les Qualifications des Candidats
 | * 1. Tout changement dans la structure ou la formation d’un Candidat après avoir été initialement sélectionné conformément aux IC 27 et invité à soumettre une proposition (y compris, dans le cas d’un GE, tout changement dans la structure ou la formation d’un membre et y compris tout changement dans tout sous-traitant spécialisé) sera soumis à l’approbation écrite du Maître d’Ouvrage avant la date limite de soumission des Propositions. Cette approbation est refusée si : (i) un Candidat initialement sélectionné propose de s’associer à un Candidat disqualifié ou, dans le cas d’un GE disqualifié, à l’un de ses membres; (ii) à la suite du changement, le Candidat ne répond plus substantiellement aux critères de qualification énoncés à la section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale Tableau 1 - Critères de Qualification et Exigences; ou (iii) ne continue plus de faire partie de la liste des candidats initialement sélectionnés à la suite de la réévaluation de la demande par le Maître d’Ouvrage conformément aux IC 27; ou (iv) de l’avis du Maître d’Ouvrage, le changement peut entraîner une réduction substantielle de la concurrence. Toute modification de ce type doit être soumise au Maître d’Ouvrage au plus tard quatorze (14) jours après la date de la Demande de Propositions.
 |
| 1. Plainte Relative à la Passation de Marché
 | * 1. Les procédures pour déposer une plainte relative à la passation de marché sont précisées dans les DPSI.
 |

|  |
| --- |
| Section II – Données Particulières de Sélection Initiale (DPSI) |
| **A. Généralités** |
| **ITA 1.1** | L’identification de l’Invitation à la Sélection Initiale est la suivante : *[insérer le numéro]*Le Maître d’Ouvrage est : *[insérer le nom complet, y compris le nom de l’agent de projet et l’adresse]*La liste des marchés est la suivante : *[insérer le numéro, le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) d’identification.]* Le nom et le numéro de la DP sont les suivants : [*insérer le nom et le numéro d’identification]* |
| **ITA 2.1** | L’Emprunteur est : *[insérer le nom de l’Emprunteur et sa relation avec le Maître d’Ouvrage, s’il est différent de l’Emprunteur. Cette insertion doit correspondre aux informations fournies dans la DP]* Montant de l’Accord de prêt ou de financement : *[insérer l’équivalent en dollars américains]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Le nom du projet est : [insérer le *nom du projet]* |
| **ITA 4.2** | Le nombre maximal de membres du GE est : *[insérer un nombre ou insérer « non limité »]* |
| **CT 4.8** | Une liste des entreprises et des particuliers radiés est disponible sur le site Web externe de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr.> |
| **B. Contenu du Document de Sélection Initiale** |
| **ITA 7.1** | À **des fins de clarification,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer l’information ou indiquer « identique à celui des IC 1.1 ci-dessus »]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse : *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de chambre, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville ou de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique de l’agent de projet]* |
| **ITA 7.1 et 8.2** | Page Web : *[En cas d’utilisation, identifier le site Web largement utilisé ou le portail électronique en libre accès où les informations de Sélection Initiale sont publiées]* |
| **CT 7.2** | La réunion préalable à la Candidature aura lieu : *[Oui/Non]**[Si oui, veuillez ajouter l’adresse, la date et l’heure de la réunion]* |
| **C. Préparation** **des Candidatures** |
| **ITA 10.1** | Ce document de Sélection Initiale a été publié dans la langue *[Insérer « anglais » ou « Français » ou « espagnol »].* *[****Remarque :***  *En plus de l’une des langues ci-dessus, et si convenu avec la Banque, l’Emprunteur a la possibilité de publier des versions traduites du document de Sélection Initiale dans une autre langue qui devrait être soit : (a) la langue nationale de l’Emprunteur ; ou (b) la langue utilisée à l’échelle nationale dans le pays de l’Emprunteur pour les transactions commerciales. Dans ce cas, le* *texte suivant est ajouté :**« De plus, le document de Sélection Initiale est traduit dans la langue [insérer la langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale] [s’il y a plus d’une langue utilisée à l’échelle nationale ou nationale, ajouter « et dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ » [insérer la deuxième langue nationale ou nationale].**Les candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature de Sélection Initiale dans l’une des langues indiquées ci-dessus. Les Candidats ne doivent pas soumettre de Candidatures dans plus d’une langue.] »*Tous les échanges de correspondance doivent se faire dans la langue \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_La Candidature ainsi que toute la correspondance doivent être soumises en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Insérez la langue du document de Sélection Initiale dans le cas d’une langue]**[****Note :***  *Si le document de Sélection Initiale est délivré dans plus d’une langue, le texte suivant doit être inséré ci-dessus : « dans l’une des langues ci-dessus »]*La langue de traduction des documents justificatifs et de la littérature imprimée est \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[Spécifiez une langue]* |
| **ITA 11.1 d)** | Le Candidat doit soumettre avec sa Candidature les documents supplémentaires suivants : *[insérer la liste des documents supplémentaires]* |
| **ITA 14.2** | La source pour déterminer les taux de change est *[insérer une source accessible au public]* |
| **ITA 15.2** | En plus de l’original, le nombre de copies à soumettre avec la Candidature est le suivant : *[insérer le nombre d’exemplaires]* |
| **D. Présentation** **des Candidatures** |
| **ITA 17.1** | **La date limite de soumission des Candidatures est la suivante :**Date : *[insérer la date]*Heure : *[insérer l’heure]**[Le délai de préparation et de soumission du document de Sélection Initiale devrait être suffisant pour permettre aux Candidats de recueillir toutes les informations requises, de préférence huit semaines, mais en tout état de cause au moins six semaines après la date à laquelle les documents sont disponibles pour distribution ou la date de l’annonce, selon la date la plus tardive. Cette période peut être plus longue pour les très gros marchés, où il convient de prévoir du temps pour la création d’un GE et l’assemblage des ressources nécessaires.]*Aux fins de la **soumission de la Candidature seulement,** l’adresse du Maître d’Ouvrage est la suivante :*[insérer les renseignements demandés ci-dessous ou insérer « L’adresse du Maître d’Ouvrage est la même que celle indiquée au 1.1]*Attention : *[insérer le nom et le numéro de salle de l’agent de projet]*Adresse: *[insérer le nom et le numéro de la rue]**[insérer le numéro d’étage et de salle, le cas échéant]*Ville : *[insérer le nom de la ville]*Code postal : *[insérer le code postal (ZIP), le cas échéant]*Pays : *[insérer le nom du pays]*Téléphone : *[insérer le numéro de téléphone, y compris les codes du pays et de la ville]*Numéro de télécopieur : *[insérer le numéro de télécopieur, y compris les* codes du pays et de la *ville]*Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique de l’agent de projet]* Les Candidats *[insérer « doivent » ou « ne doivent pas »]* avoir la possibilité de soumettre leur demande par voie électronique.**[*La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures de soumission électronique des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques de soumission des demandes.]*** |
| **ITA 18.1** | *[Choisissez l’une des deux options ci-dessous :]*Les Candidatures en retard seront retournées non ouvertes aux demandeurs.*[ou]*Le Maître d’Ouvrage se réserve le droit d’accepter ou de rejeter les Candidatures tardives. |
| **ITA 19.1** | L’ouverture des Candidatures doit avoir lieu le [Insérer la *date, l’heure et l’adresse]* |
| **ITA 19.2** | ***[La disposition suivante devrait être incluse et les renseignements correspondants requis insérés uniquement si les Candidats ont la possibilité de soumettre leur Candidature par voie électronique. Sinon, omettez.]***Les procédures électroniques d’ouverture des Candidatures sont les suivantes : ***[insérer une description des procédures électroniques d’ouverture des Candidatures.]*** |
| **E. Procédures d’Evaluation des Candidatures** |
| **ITA 24.1** | À l’heure actuelle, le Maître d’Ouvrage *[insérer « a l’intention » ou « n’a pas l’intention »] de faire exécuter* certaines parties spécifiques du marché par des sous-traitants sélectionnés à l’avance.*[Si « a l’intention » s’applique, énumérer les parties spécifiques du marché et les sous-traitants respectifs]* |
| **F. Évaluation des Candidatures et Sélection Initiale des Candidats** |
| **ITA 25.2** | Les qualifications pertinentes des sous-traitants spécialisés proposés *[«seront » / « ne seront pas»]*  ajoutées aux qualifications du demandeur aux fins de l’évaluation, comme indiqué à la section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale. |
| **ITA 27.1** | **Sélection Initiale – nombre minimum (x)**Le Maître d’Ouvrage a l’intention de sélectionner initialement le nombre suivant de Candidatures de la longue liste : *[écrire le numéro dans le texte (insérer le numéro numérique)]*. Ce nombre est appelé x, et est le nombre minimum à sélectionner initialement.**Sélection Initiale – nombre maximum (y)**Le Maître d’Ouvrage peut, à sa seule discrétion, sélectionner initialement plus que le nombre minimum de Candidatures de la longue liste. Le nombre maximal qui peut être sélectionné initialement est *[écrire le nombre dans le texte (insérer le numéro numérique)]*. Ce nombre est appelé y.*[Sélectionner les nombres pour x et y en fonction des résultats de l’analyse de marché et d’autres conclusions de la PPSD. Toutefois, pour le dialogue compétitif, la méthode de sélection* ***x*** *n’est normalement pas inférieure à trois (3) Candidatures, et* y ne dépasse pas *six (6) Candidatures.]* |
| **ITA 29.7** | *[****Choisissez l’une des deux options ci-dessous*** *:]**[Choisissez l’option 1 pour les marchés dans le cadre des projets évalués comme étant à risque élevé d’Exploitation et d’Abus Sexuels* *(EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS) ; sinon, choisissez l’option 2. Il est indiqué ici comme « intention » au cas où le niveau de risque changerait au moment de l’appel à Propositions.]*[Le Maître d’Ouvrage a l’intention d’exiger des Candidats qu’ils soumettent une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).*[ou]*Le Maître d’Ouvrage n’a pas l’intention d’exiger des Proposants qu’ils soumettent une Déclaration d’Exploitation et d’Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).] |
| **ITA 31.1** | Les procédures de présentation d’une plainte relative à la passation de marché sont détaillées dans le « Règlement sur les [marchés publics pour les emprunteurs du FPI](http://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/brief/procurement-new-framework) (annexe III) ». Si un Candidat souhaite déposer une plainte relative à la passation de marché, il doit soumettre sa plainte en suivant ces procédures, par écrit (par les moyens les plus rapides disponibles, c’est-à-dire par courriel ou par télécopieur), à l’adresse suivante :**A l’attention** : *[insérer le nom complet de la personne qui reçoit les plaintes]***Titre/position** : *[insérer titre/position]***Employeur :** *[insérer le nom de l’employeur]*  **Adresse e-mail** *: [insérer l’adresse e-mail]***Numéro de télécopieur** : *[insérer le numéro de télécopie]* ***supprimer s’il n’est pas utilisé***En résumé, à ce stade, une plainte liée à la passation de marché peut contester l’un des éléments suivants :1. les modalités du document de Sélection Initiale ; et
2. la décision du Maître d’Ouvrage de ne pas sélectionner initialement un Candidat.
 |

Section III - Critères et Exigences de Sélection Initiale

La présente Section énonce tous les critères, méthodes et conditions auxquels le Maître de l’Ouvrage aura recours pour évaluer les dossiers de candidature. Les renseignements à fournir pour chaque critère d’évaluation ainsi que les définitions des termes correspondants sont identifiées dans les formulaires de Candidature respectifs.

**Contenu**

[Tableau 1 – Critères et exigences en matière de qualification 23](#_Toc87004969)

[Tableau 2 – Critères et Exigences Evalués 30](#_Toc87004970)

[1. Performances Passées 30](#_Toc87004971)

[2. Capacité de gestion de marchés et de projets 31](#_Toc87004972)

[3. Exigences du Maître d’Ouvrage 32](#_Toc87004973)

[4. Acquisition durable 33](#_Toc87004974)

Tableau 1 – Critères et exigences en matière de qualification

***[Note à l’intention de l’employeur : Seules les demandes qui répondent essentiellement aux critères et aux exigences de qualification du tableau 1 doivent être évaluées par rapport au tableau 2, Critères et exigences notés.]***

|  | Spécifications de conformité | Documentation |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Objet** | **Critère** | **Entité unique** | **Groupement d’entreprises, (existant ou prévu) (GE)** | **Formulaire de candidature** |
| Toutes Parties Combinées | Chaque Partie | Une Partie au moins |
| **1 Critères d’Eligibilité** |
| 1.1 | **Nationalité** | Conforme à l’article 4.5 des IC. | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.2 | **Conflit d’intérêts** | Pas de conflit d’intérêts selon l’article 4.6 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Critères de Qualification | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.3 | **Exclusion par la Banque** | Ne pas avoir été exclu par la Banque, tel que décrit dans les articles 4.7 et 5.1 des IC.  | Doit satisfaire au critère | GE existant doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de candidature |
| 1.4 | **Entreprise publique dans le pays de l’Emprunteur** | Le candidat doit satisfaire aux conditions de l’article 4.9 des IC. | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaires ELI -1.1 et 1.2, avec pièces jointes |
| 1.5 | **Exclusion au titre d’une résolution des Nations Unies ou de la législation du pays de l’Emprunteur** | Ne pas être exclu en application de loi ou règlement du pays de l’Emprunteur ou d’une décision de mise en œuvre d’une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies en conformité avec l’article 5.1 des IC | Doit satisfaire au critère | GE doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Lettre de candidature |

|  |
| --- |
| **2 Antécédents de défaut d’exécution de marché** |
| 2.1 | **Antécédents de non-exécution de marché** | Pas de défaut d’exécution d’un marché[[5]](#footnote-5) depuis le 1er janvier de l’année ***[insérer l’année]***. | Doit satisfaire au critère[[6]](#footnote-6).  | Sans objet | Doit satisfaire au critère[[7]](#footnote-7). | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.2 | **Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d’une Déclaration de garantie de soumission**  | Ne pas être sous le coup d’une sanction relative à une Déclaration de Garantie d’Offre en application de l’article 4.10 des IC. | Doit satisfaire au critère  | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Lettre de candidature |
| 2.3 | **Litiges en instance** | La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat telles qu’évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l’ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l’encontre du Candidat. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.4 | **Antécédents de litiges** | Absence d’antécédent de litiges systématiquement conclus à l’encontre du Candidat[[8]](#footnote-8) depuis le 1er janvier de l’année [ -- ]. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Doit satisfaire au critère. | Sans objet | Formulaire ANT |
| 2.5 | **Déclaration : Performance passée dans les domaines environnemental, social**  | Déclarer tous les marchés de travaux qui ont fait l’objet de suspension ou de résiliation et/ou de saisie de la garantie de performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs de non-respect des exigences en matière environnementale, sociale (incluant l’exploitation et les abus sexuels (EAS)[[9]](#footnote-9). | Doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. |  | Chaque membre doit fournir la déclaration. En cas de recours à des Sous-traitants spécialisés, ceux-ci doivent également fournir la déclaration. |  | Formulaire ANT-2Déclaration de performance ESHS |
| 2.6 | **Disqualification EAS et/ou HS par la Banque** | 1. Au moment de l’attribution du marché, non soumis à la disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS
2. Si le Candidat fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS, le Candidat doit, soit (i) fournir la preuve d’une sentence arbitrale sur la disqualification rendue en sa faveur; ou (ii) démontrer qu’il dispose de la capacité et de l’engagement adéquats pour se conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS/HS ; ou (iii) fournir la preuve qu’il a déjà démontré cette capacité et cet engagement pour un autre marché de travaux financé par la Banque
 | Doit répondre à l’exigence(y compris chaque sous-traitant) | N/A | Doit satisfaire à l’exigence (y compris chaque sous-traitant proposé par le demandeur) | N/A | Lettre de soumission de la demande, formulaire CON-4 |

|  |
| --- |
| **3. Situation et Performance Financières** |
| 3.1 | **Situation financière** | i) Le Candidat doit démontrer qu’il dispose d’avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l’avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres à hauteur de [*insérer le montant en $EU]* et nets de ses autres engagements ; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Sans objet | Formulaire FIN - 3.1 avec pièces jointes |
|  |  | (ii) le Candidat doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l’Ouvrage qu’il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ; | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Sans objet |  |
|  |  | (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l’Ouvrage pour les \_\_\_\_[*insérer le nombre d’années*] dernières années démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Candidat. | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère  | Sans objet |  |
| 3.2 | **Chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction** | Avoir un chiffre d’affaires annuel moyen d’au moins\_\_ [*insérer montant en équivalent en $EU en toutes lettres et en chiffres*], calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des [*insérer nombre d’années (\_\_\_)*] dernières années divisé par *[insérer le nombre d’années de la période considérée*. | Doit satisfaire au critère | Doivent satisfaire au critère | Doit satisfaire à \_\_ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécification | Doit satisfaire à \_\_ [insérer pourcentage en toutes lettres et en chiffres] \_\_ pour cent (\_\_\_%)] de la spécifica­tion | Formulaire FIN - 3.2 |
| **4 Expérience** |
| 4.1 | Expérience générale de construction  | Expérience de marchés de construction à titre d’entrepreneur, de membre de groupement, de sous-traitant ou d’ensemblier au cours des ***[insérer nombre d’années en toutes lettres et en chiffres]*** dernières années à partir du 1er janvier de l’année [ ]. | Doit satisfaire au critère  | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Sans objet |  Formulaire EXP-4.1 |
| **4.2 (a)** | **Expérience spécifique** | Un nombre minimum de *[indiquer le nombre]* de marchés similaires spécifiés ci-dessous qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant que maître d’œuvre, membre d’un GE, entrepreneur de gestion ou sous-traitant entre le 1er janvier [[10]](#footnote-10)[[11]](#footnote-11)*[insérer l’année]* et la date limite de soumission des Candidatures :i) N marchés, chacun de valeur minimale V;Ou ii) Inférieur ou égal à N marchés, chacun de valeur minimale V, mais dont la valeur totale de tous les marchés est égale ou supérieure à N x V;  *[insérer les valeurs de N & V, supprimer (ii) ci-dessus si cela ne s’applique pas].**[Dans le cas où les marchés de travaux doivent être passés en tant que marchés individuels dans le cadre d’une procédure de tranches et de lots (contrats multiples), le nombre minimal de marchés requis aux fins de l’évaluation de la qualification doit être choisi parmi les options mentionnées dans la CIR 25.4b][[12]](#footnote-12)**[Chacun des marchés requis ci-dessus doit satisfaire aux exigences clés minimales suivantes : [Sur la base de la section VII, Portée de l’exigence du Maître d’Ouvrage, préciser les exigences clés minimales en termes de caractéristiques fonctionnelles, de rendement, de complexité et/ou d’autres caractéristiques]*Une expérience minimale en matière de conception, en utilisant les marché ci-dessus ou d’autres marchés, dans au moins \_\_ *[insérer le nombre de marchés]* les marchés doivent être démontrés pour les activités clés suivantes: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  *[Indiquer que les exigences spécifiques en matière d’expérience ci-dessus peuvent être satisfaites par des sous-traitants spécialisés, si cela est autorisé conformément aux IC 25.2]* | Doit répondre à l’exigence | Doit répondre à l’exigence[[13]](#footnote-13) | N/A | N/A | Formulaire EXP 4.2 |
| **4.2b)**  | **Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES** | Pour les marchés mentionnés à l’article 4.2 (a) ci-dessus et/ou tout autre marché [substantiellement achevé et en cours de mise en œuvre] en tant qu’entrepreneur principal, membre d’un GE ou sous-traitant entre le 1er janvier *[insérer l’année]* et la date limite de soumission des Candidatures, expérience de la gestion des risques et des impacts ES dans les aspects suivants: *[Sur la base de l’évaluation ES, préciser, le cas échéant, les exigences spécifiques en matière d’expérience pour gérer les aspects ES.* *]*  | Doit répondre à l’exigence  | Doit répondre à l’exigence | Doit satisfaire aux exigences suivantes: [énumérer*les principales exigences aux auxs remplir par chaque membre, indiquer autrement : « S.I.]* | Doit satisfaire aux exigences suivantes:  *[énumérer les principales exigences aux auxs remplir par un membre autrement indiquer : « S.I.]* | Formulaire EXP – 4.2b) |

Tableau 2 – Critères et Exigences Evalués

***[Note au Maître d’Ouvrage : Les critères, les exigences, les scores maximaux, les pondérations et la méthode de notation contenus dans les tableaux ci-dessous ne sont que des exemples*** ***et peuvent être modifiés en fonction de la nature et de la complexité du marché. Seules les Candidatures qui répondent sensiblement aux critères et exigences de qualification du Tableau 1 doivent être évaluées par rapport au Tableau 2, Critères et Exigences notés]***

1. Performances Passées

|  | **Score** | **Documentation** |
| --- | --- | --- |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| **Nombre de marchés similaires***[Nombre de marchés de travaux* achevés de manière satisfaisante et substantielle *qui dépassent le nombre spécifié dans le Tableau 1, sous-facteur 4.2 (lorsque ce nombre est x) qui sont:*1. *similaires aux exigences (Tableau de Référence 1, 4.2); et*
2. *achevé au cours des \_\_\_ dernières années. [insérer un nombre égal ou supérieur au nombre d’années spécifié dans le Tableau 1, sous-facteur 4.2]]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre de marchés***[Nombre de marchés similaires* *exécutés de manière satisfaisante et substantielle.]* | *[>= x+4 marchés]*  | *[x+3 marchés]* | *[x+2 marchés]* | *[x+1 marchés]* | *[x marchéss]* |
| **Pondération** | ***[100]*** | ***[70]*** | ***[40]*** | ***[10]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100) entre 30*  *et*  *40]* | Dans le cas d’un GE, tous les membres combinés seront évalués.  | Formulaire EXP 4.2 |

1. Capacité de gestion de marchés et de projets

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Marquer** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Capacité de gestion de marchés/projets dans les domaines clés suivants :****[Note au Maître d’Ouvrage : envisagez d’imposer une limite au nombre de pages pour chacune des réponses****]*1. *Description du ou des systèmes de gestion de projet et de la façon dont ils seront appliqués (y compris le statut d’accréditation avec les normes internationales reconnues applicables à l’industrie)*
2. *pratiques de gestion* *environnementale et sociale, et*
3. *Utilisation de la valeur Ingénierie, innovation et amélioration continue.]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Domaines clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés démontrés.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100) entre*  *20*  *et*  *30]* | Dans le cas d’une coentreprise, la capacité du membre chef de file sera évaluée | Tableau 2-PM |

1. Exigences du Maître d’Ouvrage

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| ***[Note au Maître d’Ouvrage : envisagez de mettre une limite au nombre de pages pour les réponses pour 1 et 3 et d’exiger un tableau pour 2]****[Compréhension des exigences du Maître d’Ouvrage au moyen d’un aperçu des éléments suivants :*1. *Approche du marché (y compris le respect des exigences environnementales et*  *sociales(ES))*
2. *Programme des principales activités de conception et de travaux*
3. *Principaux impacts et risques (y compris ceux de nature ES).]*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés : *[****Nombre et étendue des domaines clés démontrés.]* | *[tous les 3]*  | *[2]* | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[67-100]*** | ***[34-66]*** | ***[1-33]*** | ***[0]*** |

  | *[sélectionnez un score maximum (sur 100) entre 20 et 30]* |  | Tableau 2-ER |

1. Acquisition durable

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Score** | **Documentation** |
| **Exigence** | **Score maximum** | **Remarque** | **Exigence de soumission** |
| *[Pratiques d’acquisition durable (à préciser par le Maître d’Ouvrage) dans les domaines clés suivants :* 1. *pratiques d’acquisition durable, et*
2. *Antécédents en matière d’obtention de résultats en matière d’acquisition durable.*

**Méthodologie de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Aspects clés :** *[Nombre et étendue des domaines clés démontrés.]* | *[tous les 2]*  | *[1]* | *[0]* |
| **Score initial** | ***[51-100]*** | ***[1-50]*** | ***[0]*** |

 | *[sélectionnez un score maximum (sur 100) entre 0 et 20]* | Dans le cas d’une coentreprise, au moins un membre sera évalué. | Tableau 2-SP |

Section IV - Formulaires de Candidature

**Tableau des formulaires**

[Lettre de Candidature 35](#_Toc87004956)

[Formulaire ELI – 1.1 Formulaires de Qualification Fiche de Renseignements sur le Candidat 38](#_Toc87004957)

[Formulaire ELI – 1.2 Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE 39](#_Toc87004958)

[Formulaire ANT-2 Antécédents de Marchés non exécutés, Litiges en Instance et Historique de Litiges 40](#_Toc87004959)

[Formulaire ANT-3 Déclaration de Performance ES 42](#_Toc87004960)

[Formulaire ANT-4 Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) 43](#_Toc87004961)

[Formulaire FIN – 3.1 Situation et Performance Financière 45](#_Toc87004962)

[Formulaire FIN – 3.2 Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Construction 47](#_Toc87004963)

[Formulaire EXP – 4.1 Expérience Générale en Construction 48](#_Toc87004964)

[Formulaire EXP – 4.2 (a) Expérience Spécifique en Construction 49](#_Toc87004965)

[Formulaire EXP - 4.2(b) Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES 51](#_Toc87004966)

[Tableau 2-PM Capacité de Gestion de Marché et de projet 52](#_Toc87004967)

[Tableau 2-ER Compréhension des Exigences du Maître d’Ouvrage 53](#_Toc87004968)

Lettre de Candidature

 Date : *[insérer jour, mois, année]*

 No. DSI et titre: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

A l’attention de : *[insérer le nom complet du Maître de l’Ouvrage]*

Nous, soussignés, sommes candidat à la Sélection Initiale pour la Demande de Propositions susmentionnée et déclarons que :

1. **Pas de réserves :** Nous avons examiné et n’avons pas de réserves sur le Document de Sélection Initiale, y compris l’/es Addendum/a No./s publiés conformément aux dispositions de l’article 8 des Instructions aux Candidats (IC): *[insérer le numéro et la date de publication de chaque Addendum]* ;
2. **Pas de conflit d’intérêt :** Nous ne nous trouvons pas en situation de conflit d’intérêt, en conformité avec l’article 4.6 des IC ;
3. **Eligibilité :** Nous (et nos sous-traitants) remplissons les conditions d’éligibilité en conformité avec l’article 4 des IC, et nous n’avons pas été exclus par le Maître d’Ouvrage sur la base de la mise en œuvre de la Déclaration de Garantie de Soumission ou Déclaration de Garantie de Proposition telle que prévue à l’article 4.10 des IC ;
4. **Suspension et Radiation :** Nous, ainsi que l’un de nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du contrat, ne sommes pas soumis et ne sommes pas contrôlés par une entité ou une personne qui fait l’objet d’une suspension temporaire ou d’une interdiction imposée par le Groupe de la Banque mondiale ou une interdiction imposée par le Groupe de la Banque mondiale conformément à l’Accord pour l’exécution mutuelle des décisions d’interdiction entre la Banque mondiale et d’autres banques de développement. De plus, nous ne sommes pas inéligibles en vertu des lois ou règlements officiels du pays du Maître d’Ouvrage ou en vertu d’une décision du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
5. **Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS) :** [*sélectionnez l’option appropriée parmi (i) à (v) ci-dessous et supprimez les autres].*

Nous *[lorsque en GE, insérer :* « y compris l’un des membres du GE »*]*, et l’un de nos sous-traitants:

1. [n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
2. [sommes susceptibles d’être disqualifiés par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS.]
3. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS. Une sentence arbitrale sur l’affaire de disqualification a été rendue en notre faveur.]
4. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Par la suite, nous avons fourni et démontré que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS et de HS.]
5. [avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons joint des documents démontrant que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations de prévention et d’intervention en matière d’EAS et de HS.]
6. **Entreprise ou Institution Étatique :** *[sélectionnez l’option appropriée et supprimez l’autre] [Nous ne sommes pas une entreprise ou une institution étatique] / [Nous sommes une entreprise ou une institution* **étatique***, mais nous répondons aux exigences de l’article 4. 9 des IC] ;*
7. **Sous-traitants et Sous-traitants Spécialisés :** Conformément aux articles 24.2 et 25.2 des IC, nous prévoyons de **sous**-traiter les parties suivantes du marché :

*[Insérez toute partie du marché que le Candidat a l’intention de sous-traiter avec tous les détails des Sous-traitants Spécialisés, leur qualification et leur expérience]*

1. **Commissions, gratifications, honoraires :** Nous déclarons que les commissions, gratifications ou honoraires **suivants** ont été payés ou doivent être payés en ce qui concerne le processus de Sélection Initiale, le processus de Demande de Propositions correspondant ou l’exécution du Marché :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du Destinataire | Adresse | Raison | Quantité |
| *[insérer le nom complet de chaque occurrence]* | *[insérer rue/ numéro/ville/pays]* | *[indiquer la raison]* | *[préciser le montant la monnaie, la valeur, le taux de change et l’équivalent en dollars américains]* |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

*[Si aucun paiement n’est effectué ou promis, ajoutez la déclaration suivante : « Aucune commission ou gratification n’a été ou ne doit être payée par nous à des agents ou à un tiers lié à cette Candidature]*

1. **Non tenu d’accepter :** Nous comprenons que vous pouvez annuler le processus de Sélection Initiale à tout moment et que vous n’êtes pas tenu d’accepter toute demande que vous pourriez recevoir ni d’inviter les candidats **initialement** sélectionnés à soumettre une proposition pour le marché faisant l’objet de ce processus de Sélection Initial, sans encourir aucune responsabilité envers les Candidats, conformément à l’article 26.1 des IC.
2. **Vrai et correct :**  Toutes les informations, déclarations et descriptions contenues dans la Candidature sont à tous égards vraies, correctes et complètes au meilleur de notre connaissance et de notre croyance.

Signé *[insérer la ou les signatures d’un ou de plusieurs représentants autorisés du Candidat]*

*Nom [insérer le nom complet de la personne qui signe la Candidature]*

En qualité de *[insérer la* *qualité de la personne signant la Candidature]*

Dûment autorisé à signer la Candidature pour et au nom de :

Nom du Candidat [insérer le *nom complet du Candidat ou le nom du GE]*

Adresse *[insérer le numéro de rue/ville ou l’adresse de la ville/pays]*

Daté le *[insérer le jour]* jour de *[insérer le* *mois], [insérer l’année]*

*[Pour un GE, soit tous les membres doivent signer, soit seulement le représentant autorisé, auquel cas la procuration à signer au nom de tous les membres doit être jointe]*

Formulaire ELI – 1.1
Formulaires de Qualification
Fiche de Renseignements sur le Candidat

*[Le Candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Candidat est, ou sera légalement enregistré :*[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement ou d’intention d’enregistrement du Candidat : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse officielle du Candidat dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Candidat dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Candidat :  Nom :*[insérer le nom du représentant du Candidat]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du Candidat]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Candidat]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du Candidat]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 1 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* En cas de groupement, lettre d’intention de constituer un groupement, ou accord de groupement, en conformité avec l’article 4.2 des IC.
* Dans le cas d’une entreprise publique du pays de l’Acheteur, documents établissant qu’elle est juridiquement et financièrement autonome, et administrée selon les règles du droit commercial, et qu’elle n’est pas sous la tutelle de l’Acheteur, en conformité avec l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

 Formulaire ELI – 1.2
Fiche de renseignements sur chaque partie d’un GE

*[Ce formulaire est complémentaire au formulaire ELI-1.1 et doit être rempli par chaque partenaire d’un GE (si le Candidat est un GE), ainsi que par les Sous-traitants Spécialisés proposés par le Candidat pour toute partie du Marché résultant de la Sélection Initiale]*

Date: *[insérer la date (jour, mois, année)]*

DSI No.: *[insérer le numéro et le titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Candidat : *[insérer le nom légal du Candidat]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :  Nom :*[insérer le nom du représentant du membre du groupement]* Adresse :*[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]* Téléphone/Fac-similé :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]* Adresse électronique :*[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après :  Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci-dessus, en conformité avec l’article 4.5 des IC* Dans le cas d’une entreprise publique du pays du Bénéficiaire, documents établissant qu’elle est juridiquement et financièrement autonome, administrée selon les règles du droit commercial, et qu’elle n’est pas sous la tutelle de l’Acheteur en conformité avec l’article 4.9 des IC.
* Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire
 |

Formulaire ANT-2
Antécédents de Marchés non exécutés, Litiges en Instance et Historique de Litiges

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DSI et titre : *[numéro et titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences  |
| Il n’y a pas eu de marché non exécutés depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1.  Marché(s) non exécuté(s) depuis le 1er janvier *[insérer l’année]* comme stipulé à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.1. |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | **Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de non-exécution : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* |  |
| Litiges en instance, en conformité à la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences |
| 1. Pas de litige en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.3.
2. Litige(s) en instance en vertu de la Section III, Tableau 1 Critères de Qualification, sous-facteur 2.3.
 |
| **Année** | **Montant du litige**  | **Identification du marché**  | **Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US)** |
| *[insérer l’année]* \_\_\_\_\_\_ | *[indiquer le montant]*\_\_\_\_\_\_ | Identification du marché : *[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d’identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître de l’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *[indiquer le montant]* \_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Identification du marché :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse du Maître de l’Ouvrage :Objet du litige : *[indiquer les principaux points en litige]*Partie ayant initié le litige [*indiquer « Maître d’Ouvrage » ou « Entrepreneur »]*Statut du litige *[indiquer s’il est en cours de traitement par le Conciliateur ou un Comité de règlement des différends, en Arbitrage ou devant les tribunaux]* | *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* |
| Historique des Litiges conformément à la section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 Aucun Historique de Litige conformément à la section III, Tableau 1 Critères de Qualification et Exigences, Sous-facteur 2.4.🞎 Historique de Litige conformément à la section III, Tableau 1 Critères de Qualification, et Exigences, Sous-facteur 2.4, comme indiqué ci-dessous. |
| **Année de remise des prix** | **Résultat en pourcentage de la valeur nette**  | **Identification du contrat** | **Montant total du contrat(devise),équivalent USD (taux de change)** |
| *[insérer l’année]* | *[insérer le pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet du marché, le numéro et toute autre identification]*Nom du Maître d’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse du Maître d’Ouvrage : *[insérer rue/ville/pays]*Question en litige : *[indiquer les principales questions en litige]*Partie à l’origine du différend : *[indiquer « Employeur » ou « Entrepreneur »]*Motif(s) du litige et de la décision *d’attribution [indiquer la ou les raisons principales]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-3
Déclaration de Performance ES

*[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d’un GE et chaque Sous-traitant spécialisé]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

No. DSI et titre : *[numéro et titre du DSI]*

Page *[insérer le numéro de page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| Déclaration de Performance Environnementale et Sociale selon les dispositions de la Section III, Critères de Qualification, et Exigences |
| 🞎 **Pas de suspension ou résignation de marché** : Il n’y a pas eu de marché suspendu ou résilié ou faisant l’objet de saisie de garantie de performance pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences, Sous-Facteur 2.5. 🞎 **Déclaration de suspension ou résiliation de marché** : Le(s) marché(s) ci-après ont fait l’objet de suspension ou résiliation ou de saisie de garantie de performance par un Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance Environnementale et Sociale depuis la date spécifiée à la Section III, Critères de Qualification, Sous-Facteur 2.5. Les détails sont fournis ci-après : |
| **Année** | **Fraction non exécutée du contrat** | **Identification du marché** | **Montant total du contrat (valeur actuelle en équivalent $US)** |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS/VCS]* | *[insérer le montant]* |
| *[insérer l’année]* | *[indiquer le montant et pourcentage]* | Identification du marché :*[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]*Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]*Motifs de suspension ou résiliation: *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]* | *[insérer le montant]* |
| *…* | *…* | *[fournir la liste de tous les marchés concernés]* | *…* |
| **Saisie de Garantie de Performance par le Maître d’Ouvrage pour des motifs liés à la performance ES** |
| Année | Identification du marché  | Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en $US) |
| *[insérer l’année]* | Identification du marché : *[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d’identification]* Nom du Maître de l’Ouvrage : *[nom complet]* Adresse du Maître de l’Ouvrage : *[rue, numéro, ville, pays]* Motifs de saisie de garantie de performance : *[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)), par ex. défaut relatif à EAS/VCS]* | *[insérer le montant]* |

Formulaire ANT-4
Déclaration sur Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou Harcèlement Sexuel (HS)

*[Le tableau suivant doit être rempli par le demandeur, chaque membre d’une coentreprise et chaque sous-traitant proposé par le demandeur]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE ou du Sous-traitant : *[insérer* *le nom complet]*

Numéro du DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI*  *et le titre]*Page *[insérer le numéro de* *page]*  de *[insérer le nombre total]*  pages

|  |
| --- |
| **Déclaration EAS et/ou HS** **conformément à la Section III, Critères de Qualification, et Exigences** |
| Nous:🞎 (a) n’avons pas fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS🞎 (b) faisons l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS🞎 (c) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS. Une sentence arbitrale sur le cas de disqualification a été rendue en notre faveur.🞎 (d) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons par la suite démontré que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations EAS/HS.🞎 (e) avons fait l’objet d’une disqualification par la Banque pour non-respect des obligations en matière d’EAS/HS pendant une période de deux ans. Nous avons joint des preuves démontrant que nous avons la capacité et l’engagement adéquats pour nous conformer aux obligations EAS/HS. |
| **[*Si (c) ci-dessus est applicable,* *joindre la preuve d’une sentence arbitrale rendue en la faveur du Candidat sur les questions sous-jacentes à la disqualification.]*** |
| ***[Si (d) ou (e) ci-dessus sont applicables, fournissez les informations suivantes :]*** |
| Période de disqualification : De : \_\_\_\_ À : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| S’ils ont déjà été fournis pour un autre marché de travaux financé par la Banque, les détails des preuves démontrant une capacité et un engagement adéquats à se conformer aux obligations EAS/HS **(conformément à (d) ci-dessus)** Nom du Maître d’Ouvrage : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Nom du projet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Description du marché : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Bref résumé des éléments de preuve fournis : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Coordonnées : (Tél., courriel, nom de la personne-ressource) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Comme solution de rechange aux éléments de preuve figurant à l’alinéa (d), d’autres éléments de preuve démontrant une capacité et un engagement adéquats à se conformer aux obligations en matière d’EAS/HS (conformément à **l’alinéa (e) ci-dessus)** *[joindre les détails appropriés].* |

Formulaire FIN – 3.1
Situation et Performance Financière

*[Le* *tableau suivant doit être rempli pour le Candidat et par chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

**1. Renseignements financiers**

|  |  |
| --- | --- |
| **Données financières en équivalent $EU**  | **Antécédents pour les \_\_\_\_\_\_ (\_\_) dernières années** (Équivalent en milliers de $EU et taux de change\*) |
|  | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année … | Année n |
| Information du bilan |
| 1. Actif total (AT) |  |  |  |  |  |
| 2. Passif total (PT) |  |  |  |  |  |
| 3. Valeur nette (VN)= [1-2] |  |  |  |  |  |
| 4. Actifs circulants (AC) |  |  |  |  |  |
| 5. Dette à court terme (DC) |  |  |  |  |  |
| 6. Fonds de roulement (FR)= [4-5] |  |  |  |  |  |
| 7. Ratio courant = [4/5] |  |  |  |  |  |
| Information des comptes de résultats |
| 8. Recettes totales (RT) |  |  |  |  |  |
| 9. Bénéfices avant impôts (BAI) |  |  |  |  |  |
| 10. Retour sur capitaux= [9/3ap\*] |  |  |  |  |  |
| 11. Ratio d’endettement =[3/1] |  |  |  |  |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

**2. Source de financement**

*[Chaque Candidat, et dans le cas d’un Groupement, chacun des membres du groupement doit remplir le tableau ci-après]*

Indiquer les sources de financement nécessaires pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l’exécution des travaux objet du présent Appel d’Offres, ainsi que des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No.** | **Source de financement** | **Montant (équivalent $EU)** |
| 1 |  |  |
| 2 |  |  |
| 3 |  |  |
|  |  |  |

**3. Documents financiers**

Le Candidat et ses membres partenaires doivent fournir une copie des états financiers (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées à la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.1 et qui satisfont aux conditions suivantes :

1. Ils doivent refléter la situation financière du candidat ou de la Partie au GE, et non pas celle de la maison mère ou de filiales
2. Les états financiers passés doivent être vérifiés par un expert-comptable agréé ou en conformité avec la législation locale applicable
3. Les états financiers doivent être complets et inclure toutes les notes qui leur ont été ajoutées
4. Les états financiers doivent correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées (les états financiers de périodes partielles ne seront ni demandés ni acceptés)
5. Ci-joint copies des états financiers[[14]](#footnote-14) (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions indiquées

Formulaire FIN – 3.2
Chiffre d’Affaires Annuel Moyen des Activités de Construction

[*Formulaire à compléter par le Candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |
| --- |
| **Données sur le chiffre d’affaires annuel (construction uniquement)** |
| Année | Montant et monnaie | Taux de change\* | Equivalent $EU |
| *[indiquer l’année civile]* |  *[insérer le montant et la monnaie]* |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  | \*\*Chiffre d’affaires moyen des activités de construction |  |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

\*\*Le chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction en $EU est calculé en divisant le total des paiements ordonnancés pour les travaux en cours par le nombre d’années spécifié dans la Section III, Critères d’évaluation et de qualification, critère 3.2.

Formulaire EXP – 4.1
Expérience Générale en Construction

[*Formulaire à compléter par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

*[Indiquer les marchés qui montrent* *une activité de construction continue au cours des [nombre d’années] années conformément à la Section III, Critères et conditions de qualification, critère 4.1. Procéder par ordre chronologique en commençant par l’année la plus ancienne]*

| Mois/année de départ | Mois/année final(e) | Identification du marché  | Rôle du Candidat |
| --- | --- | --- | --- |
| *[insérer mois**/année]*\_\_\_\_\_\_ | *[insérer mois/**année]*\_\_\_\_\_\_ | Nom du marché : *[insérer le nom complet]*Brève description des Travaux réalisés par le candidat : *[insérer une brève description des travaux]*Montant du marché : *[insérer le montant en monnaie du marché] [insérer le montant en équivalent $EU\*]*Taux de change : *[insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU]*Nom du Maître de l’Ouvrage : *[insérer le nom complet]*Adresse : *[nom de rue, numéro, ville, pays]* | *[indiquer « Entrepreneur » « partenaire de GE » ou « Sous-traitant » ou « Ensemblier »]* |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_\_ | Nom du marché :Brève description des Travaux réalisés par le candidat :Montant du marché : Taux de change :Nom du Maître de l’Ouvrage :Adresse : | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

\* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change

Formulaire EXP – 4.2 (a)
Expérience Spécifique en Construction

(Tableau 1, 4.2 et Tableau 2)

[*Formulaire à compléter pour les marchés réalisés par le candidat et par chaque partie, dans le cas d’un GE ou par un sous-traitant spécialisé*.]

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

|  |  |
| --- | --- |
| Numéro de marché similaire : [insérer numéro du marché similaire] sur [insérer nombre total de marchés requis] | Information |
| Identification du marché | [Indiquer le numéro d’identification et le nom du marché, le cas échéant] |
| Date d’attribution Date d’achèvement | [jour, mois, année, p. ex. 15 juin 2015][jour, mois, année, p. ex. 3 octobre 2017] |
|  |  |
| Rôle dans le marché |  Entrepreneur |  Partenaire GE |  Ensemblier |  Sous-traitant |
| Montant du marché :  | *[indiquer le montant total du marché en monnaie du marché]* | $EU : *[insérer le taux de change et le montant total du marché en équivalent dollars des EU \*]* |
| Dans le cas d’une partie à un GE ou d’un sous-traitant, préciser la part en montant du montant total du marché, ainsi que le rôle et les responsabilités | *[indiquer le pourcentage du total]* % | *[indiquer le montant en monnaie du marché]* |  *[indiquer le montant en équivalent dollars des EU] [insérer le taux de change utilisé pour calculer le montant en $EU\*]* |
|  | ***Insérer le rôle et les responsabilités]*** |
| Description de la similitude conformément à la Section III Tableau 1, 4.2 |  |
| Taille physique des rubriques des marchés exigés | *[insérer la taille physique des rubriques]* |
| Complexité | *[insérer la description de la complexité]* |
| Méthodes/Technologie | *[insérer les aspects spécifiques des méthodes/technologie impliquées dans le marché]* |
| **Marché Similaire No.***[insérer le numéro]* de *[insérer le nombre de marchés exigés]* | **Information**  |
| Autres caractéristiques | *[insérer les autres caractéristiques telles que décrites à la Section VII, Exigences du Maître d’Ouvrage]* |
| Nom du Maître d’Ouvrage : | *[indiquer le nom complet]* |
| Adresse :Numéro de téléphone/télécopie :Adresse électronique : | *[rue, numéro, ville, pays]* *[indiquer numéro de téléphone/télécopie, y compris le préfixe de pays et de localité]**[indiquer l’adresse de courriel, le cas échéant]* |
| \* Cf. article 14 des IC concernant le taux de change |

Formulaire EXP - 4.2(b)
 Expérience spécifique dans la gestion des aspects ES

*[Le tableau suivant doit être rempli pour les marchés exécutés par le* Candidatet *chaque membre d’un GE]*

Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer le jour, le mois, l’année]*

Nom du membre du GE : *[insérer le* *nom complet]*

Numérodu DSI et titre : *[insérer le numéro du DSI et le titre]*Page [insérer le numéro de *page]* de *[insérer le nombre total]* pages

* + - 1. Exigence Clé no 1 conformément à l’article 4.2 (b): \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |
| --- | --- |
| Identification du Marché |  |
| Date d’attribution |  |
| Date d’achèvement |  |
| Rôle dans le Marché | Entrepreneur principal🞎 | Membre de JV🞎 | Entrepreneur en gestion🞎 | Sous-traitant🞎 |
| Montant total du Marché |  | US$ |
| Détails de l’expérience pertinente |  |

* + - 1. Exigence Clé no 2 conformément à l’article 4.2 (b) : *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*
			2. Exigence Clé no 3 conformément à l’article 4.2 (b) : *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

...

Tableau 2-PM
Capacité de Gestion de Marché et de projet

Tableau 2-ER
Compréhension des Exigences du Maître d’Ouvrage

Section V. Pays éligibles

**Eligibilité en matière de passation des marchés de fournitures, travaux et services financés par la Banque mondiale** :

Conformément à l’article 5.1 des IC, il est porté à la connaissance des Candidats que présentement les entreprises, les individus, les fournitures, ou marchés de travaux ou services, en provenance des pays suivants sont exclus au titre du présent processus de Sélection Initiale :

En conformité avec l’article 5.1 (a) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles telle qu’elle a fait l’objet d’accord avec la Banque ou indiquer ; « aucun pays ne fait l’objet d’une exclusion. »]*

En conformité avec l’article 5.1 (b) des IC : *[insérer la liste des pays inéligibles telle qu’elle a fait l’objet d’accord avec la Banque ou indiquer ; « aucun pays ne fait l’objet d’une exclusion. »]*

Section VI. Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption

#### Directives de Passation des marches de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) finances par les prêts de la BIRD, et les dons et crédits de l’AID aux Emprunteurs de la Banque mondiale, Janvier 2011 :

« **Fraude et Corruption**

|  |
| --- |
| 1.16 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu’elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu’aux soumissionnaires, fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d’observer, lors de la passation et de l’exécution de ces marchés, les règles d’éthique professionnelle les plus strictes[[15]](#footnote-15). En vertu de ce principe, la Banque 1. aux fins d’application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :

(i) est coupable de “corruption” quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur l’action d’une autre personne ou entité ;  le terme « une autre personne ou entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d’autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent; (ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave,ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d’attribution ou à l’exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l’attribution du marché ou son exécution);(iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d’attribution des marchés, soit en tant qu’ attributaires potentiels, soit en tant qu’agents publics, et entreprennent d’établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l’intermédiaire d’une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif , ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;(iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d’en influer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d’attribution des marchés ou à leur exécution) ; et(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace,harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête; ou (bb) celui qui entrave délibérément l’exercice par la Banque de son droit d’examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et1. rejettera la proposition d’attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d’attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l’intermédiaire d’un agent, ou s’est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l’obtention de ce marché;
2. déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l’Emprunteur ou d’un bénéficiaire du prêt s’est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l’exécution du marché sans que l’Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation , y compris en manquant à son devoir d’informer la Banque lorsqu’il a eu connaissance de telles manœuvres;
3. sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque[[16]](#footnote-16), y compris en déclarant publiquement l’exclusion de l’entreprise ou de l’individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation[[17]](#footnote-17) comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services d’une entreprise par ailleurs éligible à l’attribution d’un marché financé par la Banque ;
4. pourra exiger que les dossiers d’appel d’offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, fournisseurs et entrepreneurs qu’ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l’offre et à l’exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.
 |

PARTIE 2 - Spécifications des Travaux

Section VII. Exigences du Maître d’Ouvrage

Table des matières

[Section VII. Exigences du Maître d’Ouvrage 58](#_Toc87004945)

[1. Description des Travaux 59](#_Toc87004946)

[2. Calendrier des Travaux 60](#_Toc87004947)

[3. Site et Autres Données 61](#_Toc87004948)

[4. Exigence Environnementale et Sociale (ES) 62](#_Toc87004949)

1. Description des Travaux

*[Insérer un résumé des exigences techniques telles que :*

1. *Description sommaire des Ouvrages*
2. *Exigences Légales et Réglementaires*
3. *Exigences Fonctionnelles et/ou de Performance*
4. *Exigence d’Assurance de la Qualité*
5. *Toute autre caractéristique importante]*

2. Calendrier des Travaux

3. Site et Autres Données

4. Exigence Environnementale et Sociale (ES)

 *[L’équipe du Maître d’Ouvrage qui prépare les exigences en matière d’ES devrait comprendre un ou des spécialistes de l’environnement et des affaires sociales dûment qualifiés.*

*Sur la base de l’évaluation ES, le Maître d’Ouvrage doit fournir aux contractants les principaux risques et impacts ES afin de gérer les risques et les impacts. Cela peut inclure, le cas échéant, mais sans s’y limiter, un résumé : des principales attentes en matière de risques et d’impacts liés à l’Exploitation et aux Abus*  *sexuels (EAS) et au Harcèlement Sexuel (HS),* de la gestion des conditions *de travail, de la protection de l’environnement, de la sécurité du site, de la santé et de la sécurité communautaires, de la gestion de la sécurité des matières dangereuses, de l’efficacité des ressources et de la prévention et de la gestion de la pollution,* *la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes, etc. Tout renseignement sommaire (clé) fourni ici ne doit pas être incompatible avec les exigences plus détaillées du* document de Demande *de Propositions.]*

1. Substituer avec « marchés » lorsque les Propositions sont demandées simultanément pour plusieurs marchés. Ajouter un nouveau paragraphe 3 et renuméroter les paragraphes 3 à 8 comme suit : « Les Candidats initialement sélectionnés peuvent soumettre des propositions pour un ou plusieurs marchés, tels que définis plus en détail dans le document de DP. » [↑](#footnote-ref-1)
2. Insérer si applicable : « Ce marché sera financé conjointement par *[insérer le nom du co-financier]. Le processus de passation de marchés sera régi par les Règles de Passation de Marchés de la Banque mondiale.* [↑](#footnote-ref-2)
3. La procédure de livraison est généralement la poste aérienne pour la livraison à l’étranger et le courrier de surface ou le courrier pour la livraison locale. Si l’urgence ou la sécurité l’exige, des services de messagerie peuvent être nécessaires pour la livraison à l’étranger. Avec l’accord de la Banque mondiale, les documents peuvent être distribués par courrier électronique, en téléchargement à partir du ou des sites Web autorisés ou d’un système de passation de marchés électronique. Le document de Sélection Initiale (en lecture seule) doit être affiché sur la page Web du Maître d’Ouvrage, s’il est disponible, pour inspection par les Candidats potentiels. [↑](#footnote-ref-3)
4. Une entreprise individuelle est considérée comme un Proposant national aux fins de la marge de préférence si elle est enregistrée dans le pays de l’Employeur, si elle détient plus de 50 pour cent de la propriété par des ressortissants du pays de l’Employeur et si elle ne sous-traite pas plus de 10 pour cent du prix du contrat, à l’exclusion des sommes provisoires, à des entrepreneurs étrangers. Les coentreprises sont considérées comme des proposants nationaux et ne peuvent bénéficier de la préférence nationale que si les entreprises membres individuelles sont enregistrées dans le pays de l’employeur, ont plus de 50% de propriété par des ressortissants du pays de l’employeur et la coentreprise doit être enregistrée dans le pays de l’emprunteur. L’entreprise ne sous-traite pas plus de 10 % du prix du contrat, à l’exclusion des montants provisoires, à des entreprises étrangères. Les coentreprises entre entreprises étrangères et nationales ne seront pas admissibles à la préférence nationale. [↑](#footnote-ref-4)
5. Un marché sera considéré en défaut d’exécution par le Maître de l’Ouvrage lorsque le défaut d’exécution n’a pas été contesté par l’Entrepreneur y compris par recours au mécanisme de règlement des litiges prévu au marché en question, ou lorsqu’il a fait l’objet de contestation par l’Entrepreneur mais a été réglé entièrement à l’encontre de l’Entrepreneur. Le défaut d’exécution ne comprend pas le cas des marchés contestés pour lesquels le Maître de l’Ouvrage n’a pas obtenu gain de cause au cours du règlement des litiges. Le défaut d’exécution doit être confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du Candidat ont été épuisés. [↑](#footnote-ref-5)
6. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-6)
7. Ce critère s’applique également aux marchés exécutés par le Candidat en tant que membre d’un groupement. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le Candidat fournira des informations précises dans la Lettre de candidature au sujet des litiges ou différends portant sur les marchés achevés ou en cours d’exécution au cours des dernières années comme demandé. Des antécédents de litiges conclus de manière systématique à l’encontre du Candidat en tant qu’entité unique ou en tant que membre d’un groupement sont susceptibles de justifier la disqualification du Candidat. [↑](#footnote-ref-8)
9. Le Maître d’Ouvrage pourra utiliser ces informations afin d’obtenir des renseignements supplémentaires ou des éclaircissements durant l’appel d’offres et le processus de vérification (due diligence) associé. [↑](#footnote-ref-9)
10. L’achèvement substantiel est basé sur 80% ou plus du contrat achevé. [↑](#footnote-ref-10)
11. Pour les contrats auxquels le demandeur a participé en tant que membre de coentreprise ou sous-traitant, seuls le rôle et les responsabilités du demandeur doivent être considérés comme répondant à cette exigence. [↑](#footnote-ref-11)
12. L’exigence minimale d’expérience pour les contrats multiples sera la somme des exigences minimales pour les contrats individuels respectifs, sauf indication contraire. [↑](#footnote-ref-12)
13. Dans le cas d’une entreprise coentreprise, la valeur des marchés conclus par ses membres n’est pas agrégée pour déterminer si l’exigence de la valeur minimale d’un seul marché a été respectée. Au lieu de cela, chaque contrat effectuée par un membre qui contribue à satisfaire à l’exigence doit satisfaire à la valeur minimale d’un seul contrat, comme requis pour une seule entité. Pour déterminer si l’entreprise coentreprise satisfait à l’exigence du nombre total de marchés, seul le nombre de marchés conclus par les membres, dont la valeur est égale ou supérieure à la valeur minimale requise, est agrégé. [↑](#footnote-ref-13)
14. Si l’état financier concerne une période antérieure aux 12 derniers mois précédent la candidature, le motif doit en être fourni [↑](#footnote-ref-14)
15. Dans ce contexte, toute action d’un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et/ou leurs employés destinée à influer sur l’attribution ou l’exécution d’un marché en vue d’obtenir un avantage illicite est par nature inappropriée. [↑](#footnote-ref-15)
16. Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l’attribution d’un marché financé par la Banque à l’issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre-autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d’examen; (ii) l’exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement ; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption. [↑](#footnote-ref-16)
17. Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d’appel d’offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l’offre du soumissionnaire compte tenu de l’expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu’il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l’Emprunteur. [↑](#footnote-ref-17)